

39.376

PROCÈS-VERBAUX  
DE  
L'ACADÉMIE  
DU GARD.



ANNÉE 1878.

---

NÎMES  
TYPOGRAPHIE CLAVEL - BALLIVET  
12, RUE PRADIER, 12  
1878.

# TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes.

ANNÉE 1878

## FAITS ACADÉMIQUES.

	Pages
Election de M. <i>Fern. Verdier</i> comme président .....	7
Election de M. <i>Gaston Balmelle</i> comme vice-président .....	7
M. <i>Albin Michel</i> est chargé provisoirement des fonctions de secrétaire, en l'absence de M. l'abbé <i>Azaïs</i> .....	8
Election de M. <i>Aug. Aurès</i> , comme secrétaire-perpétuel .....	34
Election de M. <i>Albin Michel</i> comme secrétaire-adjoint .....	34
Elections de MM. l'abbé <i>Camille Ferry</i> et <i>Victor Robert</i> comme membres résidants .....	45
Election de M. <i>Louis Michel</i> comme membre résidant .....	143
Election de M. <i>Arm. Lombard-Dumas</i> , comme membre non-résidant .....	45
Démission de M. l'abbé <i>Pierre Azaïs</i> , secrétaire-perpétuel. Il est nommé membre honoraire ..	18
Démission (non acceptée) de M. <i>Q des Rivières</i> .....	6
Démission de M. <i>Paul Bonnard</i> . Il est nommé membre honoraire .....	24-25
Démission de M. <i>Ernest Louet</i> . Il est nommé associé-correspondant .....	110
Mort de M. le chanoine <i>Magloire Giraud</i> , associé-correspondant .....	106
Allocation par M. le Ministre de l'Instruction publique d'une somme de 500 francs à titre d'encouragement à l'Académie .....	101
Compte-rendu de la situation financière de l'Académie, par M. <i>Charles Liotard</i> , trésorier .....	9

Approbation des comptes du trésorier.....	53
Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique informant l'Académie que la 16 <sup>e</sup> réunion des délégués des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, du 24 au 27 avril 1878.....	19
M. Jules Salles est chargé de représenter l'Académie à cette réunion.....	24
Commission nommée pour classer les pièces envoyées au Concours de Poésie de 1878 (MM. A.-H. Bigot, I. Ginoux, J. Gaidan, E. Brun, adjoints au bureau).....	19
Rapport fait au nom de cette commission par M. I. Ginoux.....	40
Commission de publication des Mémoires (MM. A. Viguié, Ch. Lenthéric, E. Roussel, L. Penchinat, E. Louet, adjoints au Bureau).....	20
Rapport de cette Commission.....	54
Commission chargée de choisir les sujets de concours pour 1879 et 1880 (MM. A. Viguié, I. Ginoux, Dr Carcassonne, E. Delépine, E. Louet, adjoints au bureau).....	41
Rapport de cette Commission.....	45
Commission chargée d'étudier les questions relatives au placement des fonds qui restent sans emploi dans la caisse du trésorier (MM. J. Gaidan, Ch. Lenthéric, E. Louet, adjoints au Bureau).....	50
Rapport de cette commission.....	54
Commission chargée d'étudier les rectifications à introduire dans le Règlement (MM. A. Dumas, Q. des Rivières, E. Delépine, adjoints au Bureau).....	51
Rapport de cette commission.....	54-62
Commission chargée d'étudier les changements à introduire quant à l'impression et au format des Mémoires (MM. A. Viguié, Ch. Lenthéric, L. Penchinat, adjoints au Bureau).....	116
Rapport de cette commission.....	135
Décret du 2 février 1878 qui autorise l'Académie du Gard à reprendre son ancien nom d'Académie de Nîmes.....	34

L'Académie décide qu'il y aura, cette année, une séance publique.....	25
— — Que, dans la séance publique, on fera connaître les sujets de Concours pour 1879 et 1880.....	35
L'Académie fixe l'ordre des lectures pour la séance publique, qui aura lieu le 21 mai 1878.....	51
L'Académie décide qu'un projet de budget sera dressé par le Trésorier pour l'année courante, conformément aux art. 39 et 41 du règlement ..	40
— — Que ses publications seront mises en vente, au prix de 5 francs pour le volume des <i>Mémoires</i> , et de 2 francs pour celui du <i>Bulletin</i> ..	49
Un jeton d'argent est accordé à M. <i>Breton</i> pour une pierre offerte aux collections de la Ville.....	25
— — A MM. <i>Em. Toquebeuf, G. Isnard, Barbusse</i> et <i>Chardon</i> , pour don de divers objets destinés aux mêmes collections.....	41-42
Concession faite à l'Académie, par M. le Ministre de l'Instruction publique, d'un abonnement gratuit au <i>Journal des Savants</i> ...	44
Fêtes latines de Montpellier. — MM. <i>J. Gardan, Ch. Lenthéric, E. Sabatier, E. Louet</i> sont délégués pour représenter l'Académie.....	60
Le Secrétaire-perpétuel dépose dans les archives de l'Académie la copie des deux actes notariés par lesquels <i>J.-Fr. Séguier</i> , en 1777 et 1780, fait donation à l'Académie : 1 <sup>o</sup> de son cabinet; 2 <sup>o</sup> de sa maison d'habitation ..	62
Rapport fait par M. <i>Alph. Dumas</i> , sur une proposition adressée à l'Académie par l'Institut des Provinces ..	77
Mort de M. <i>Joseph Henry</i> , secrétaire et directeur de l'Institut Smithsonian.....	86
Prix Huguier (3,000 fr.) décerné par l'Académie de Médecine de Paris à M. le Dr <i>Albert Puech</i> ..	88

Mention honorable obtenue par M. <i>Aug. Aurès</i> au concours des Antiquités nationales, pour son mémoire sur « les Bornes milliaires du Gard » .....	98
M. <i>A.-H. Révoil</i> nommé officier de la Légion d'honneur .....	104
<i>Le même</i> nommé correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts) .....	116
M. <i>Fern. Verdier</i> nommé membre honoraire de l'Académie de Dijon .....	98
Souscription de 100 francs pour un exemplaire du <i>Musée des Archives départementales</i> .....	115

### ARCHÉOLOGIE.

Les Salpêtrières du roi à Nîmes, au xvii <sup>e</sup> siècle, par M. <i>Albin Michel</i> .....	25
Inscriptions antiques inédites. — Autel votif à la Fièvre Quarte, par <i>le même</i> .....	75
Compte-rendu des principaux travaux du Congrès archéologique tenu à Arles en septembre 1876, par M. <i>Edouard Bondurand</i> .....	16
Compte-rendu de l'ouvrage de M. Ed. Fleury sur les « Antiquités du département de l'Aisne », par <i>le même</i> .....	62
La Céramique antique dans la vallée du Rhône, par M. <i>Armand Lombard-Dumas</i> .....	143

### BIOGRAPHIE.

Notice biographique sur M. le président Gustave Fournier de Clausonne, par M. <i>Ariste Vigié</i> .....	62
---	----

### HISTOIRE.

Rapport sur une « Monographie de la Diana » par M. <i>Charles Liotard</i> .....	128
---	-----

- Rapport sur un mémoire de M. A. Germain, intitulé « Lettre de Manuel de Fiesque », par M. P.-E. Delépine..... 9

### HISTOIRE LOCALE.

- Les Côtes de Provence depuis Marseille jusqu'à la frontière italienne, par M. Ch. Lenthéric ..... 117  
Nîmes et ses rues, par M. Albin Michel, . . . 7  
Fabre d'Eglantine, directeur du théâtre de Nîmes en 1785, par *le même*..... 135

### LITTÉRATURE.

- Rapport sur un travail de M. R. Dezeimeris (Mémoires de l'Académie de Bordeaux) intitulé : « Leçons et remarques sur le texte de divers auteurs », par M. Ch. Liotard... 67  
Rapport sur le livre de M. Phil. Vigne : « Bigarrures morales et mondaines », par M. Irénée Ginoux ..... 20  
Compte-rendu d'un mémoire de M. Louis Michel « sur Rabelais », par M. le Dr Albert Puech ..... 7  
Rapport sur un recueil de poésies de M. Baudouin, intitulé : « Revers de médailles », par M. Jean Gaidan..... 128  
Les œuvres posthumes d'Henri Espérandieu, par M. Ernest Roussel..... 21-32  
Discours sur la mode, par *le même*..... 46  
Compte-rendu d'un travail envoyé par M. A. de Grisy, associé-correspondant, « sur don Quichotte », par M. Albin Michel..... 106  
Notice sur le troubadour connu sous le nom de « Moine de Montaudon », par M. Ernest Sabatier ..... 35  
Sur une note de Raynouard conservée dans les archives de l'Académie, par *le même*..... 55  
Rapport sur le roman du trouvère Raoul de Houdenc, par *le même*..... 116

Rapport sur un poème de D. Pierron, intitulé « le Temple des Messins » (réimpression), par M. l'abbé <i>Camille Ferry</i> .....	88
---	----

### MÉDECINE.

La Pharmacie à Nîmes avant la Révolution, par M. le Dr <i>Albert Puech</i> .....	99
Rapport sur un article traitant de la question du lait, par M. le Dr <i>Léon Carcassonne</i> ....	101
Etude sur l'expertise médico-légale chez les Hébreux, par M. le Dr <i>Victorin Laval</i> ....	84

### POÉSIE.

Chants du foyer, par M. <i>P.-Ernest Delépine</i> ..	74
Une promenade d'hiver, par M. <i>Eugène Brun</i> .....	110

### STATISTIQUE.

Dénombrement de la population de Nîmes en 1876, par M. <i>Charles Liotard</i> .....	27
---	----

PROCÈS - VERBAUX  
DE  
L'ACADÉMIE DU GARD.



*Séance du 12 Janvier 1878.*

Présents : MM. Lenthéric, *président* ; Salles, Viguié, Liotard, Brun, Puech, Deloche, Albin Michel, Sabatier, Louet, membres résidants ; M. Bondurand, membre non-résidant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Revue des sociétés savantes des départements*. Tome V, janvier, février et mars 1877.

*Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*. N° 11, novembre 1877.

*Bulletin de la société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*. 1877. N° 1 à 12.

*Bulletin de la société d'agriculture de France*. N° 8, 1877.

M. l'abbé Ferry, ancien élève de l'École des Carmes à Paris, supérieur de la maîtrise de la Basilique Cathédrale de Nîmes, qui vient d'être reçu docteur ès-lettres avec mention honorable à la faculté de Montpellier, fait hommage à l'Académie des deux thèses qu'il a présentées pour le Doctorat : la première, *Thèse Française*, considère S. Ephrem comme poète, et fait connaître, grâce à la renaissance des études syriaques, les poésies de cet auteur, que l'on croyait à jamais perdues. La thèse latine est consacrée à l'étude de la *vie de Marbode*, évêque de Rennes : *de Marbodi, Rhedonensis Episcopi, vita et moribus*.

M. l'abbé Azaïs se charge de rendre compte de l'importante thèse de M. l'abbé Ferry sur S. Ephrem.

M. des Rivières écrit à M. le Président, pour le prier d'informer ses confrères que l'affaiblissement de sa vue et ses absences prolongées ne lui permettent pas de remplir ses obligations de membre résidant ; il sollicite de la bienveillance de l'Académie le titre de membre honoraire. Après la lecture de cette lettre, l'Académie décide qu'elle ne peut consentir à se priver du concours de M. des Rivières, et que M. le Président, accompagné de quelques membres du bureau, ira prier M. des Rivières de vouloir bien retirer sa démission et conserver le titre de membre résidant.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Gard, qui convoque les membres de l'Académie aux prières publiques qui auront lieu dimanche prochain,

conformément à la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875.

L'Académie procède, ainsi que le prescrit l'art. 7 des statuts, à l'élection du Président et du Vice-Président pour l'année 1878.

M. *Fernand Verdier* est nommé président, en remplacement de M. Lenthéric, et M. *G. Balmelle*, vice-président.

M. le secrétaire-perpétuel est chargé de leur faire connaître cette élection.

M. le docteur PUECH donne lecture d'un rapport sur une étude de M<sup>e</sup> Louis Michel, avocat, *sur Rabelais*.

M. Bondurand cède son tour à M. Albin MICHEL, qui, poursuivant ses études sur *Nîmes et ses rues*, fait l'historique de la rue de la Monnaie, de la fabrication des liards de France à Nîmes, et de la rue Séguier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 26 janvier 1878.*

Présents : MM. F. Verdier, *président* ;  
A. Dumas, J. Salles, Ch. Liotard, Bigot,  
Roussel, Brun, Balmelle, Penchinat, Ch.  
Dombre, Puech, Meynard-Auquier, Doze,  
Deloche, Germer-Durand fils, A. Michel,  
Delépine, Sabatier, *membres résidants* ;  
Bondurand, *membre non-résidant*.

En l'absence de M. l'abbé Azaïs, secrétaire-perpétuel, M. *Albin Michel* est chargé provisoirement de remplir les fonctions de secrétaire.

M. VERDIER, nommé président à la dernière séance, en occupant le fauteuil de la présidence, remercie ses confrères de leurs suffrages.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Jeanne de Naples*, drame en quatre actes et en vers, précédé d'un prologue, par M. Louis Chalmeton, associé-correspondant de l'Académie de Nîmes.

*Annuaire de la Société philotechnique.*  
Année 1875, tome XXXVI.

M. le docteur Jules Godard fait hommage à l'Académie de sa brochure sur *le Bégaiement et son traitement physiologique*.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, n° 12, décembre 1877.

*Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 26<sup>e</sup> année, 100<sup>e</sup> livraison, 1877.

*Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 10 avril jusqu'au 17 juin 1877.

*Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, septembre et octobre 1877.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France*, séances de juillet 1877.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Lozère*, novembre 1877.

*Revue des langues romanes*, 2<sup>e</sup> série, novembre et décembre 1877.

M. Delépine dépose sur le bureau un mémoire que l'un de nos membres correspondants les plus éminents, M. A. Germain, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, communique à l'Académie.

Cette brochure, qui porte le titre de *Lettre de Manuel de Fiesque*, vient révéler au monde savant un document historique qui, d'après M. Germain, est de nature à occasionner une telle surprise, que l'auteur éprouve, avant de le produire, le besoin

de faire tout d'abord certaines réserves, et demande plutôt un procès de révision qu'il ne prétend résoudre un problème.

Une pareille précaution est bien faite, en effet, pour éveiller la curiosité des érudits, et la manière même dont le document a été découvert vient ajouter à l'attrait du récit. Le fait historique dont il s'agit se rattache à l'histoire d'Angleterre et concerne la mort et les dernières années du roi Edouard II. Tous les récits des chroniques anglaises, adoptés du reste par les historiens modernes, racontent qu'Edouard II, fils d'Edouard I<sup>er</sup> et d'Eléonore de Castille, régna jusqu'en 1327, époque à laquelle ayant, par sa faiblesse et ses revers, mécontenté son peuple, il aurait été déposé et enfermé au château de Babley, où, au bout de quelques mois, deux assassins, John de Maltravers et Thomas de Gournay, envoyés par Isabelle, femme d'Edouard II, lui auraient plongé un fer rouge dans les entrailles. On va jusqu'à dire que ce fer rougi au feu lui aurait été glissé dans un tube de corne, pour dissimuler toute trace de mort violente. On ajoute même que le corps d'Edouard II fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gloucester.

Or, toute cette fin serait purement romanesque, d'après une relation contemporaine que M. Germain a eu la bonne fortune de découvrir aux archives départementales de l'Hérault, sur un feuillet du cartulaire de l'ancien évêché de Maguelone. Ce document est sous forme épistolaire et en langue latine; c'est une lettre adressée au roi d'Angleterre, Edouard III, par le prêtre même qui a reçu, avec la confession de son

père, Edouard II, l'ordre de lui faire la déclaration, dont voici la traduction :

Au nom du Seigneur. Amen. Je tiens de la bouche de votre père, et c'est moi qui le redis en personne dans cette missive, écrite de ma propre main, ce que va apprendre votre Majesté.

Votre père m'a dit, en premier lieu, que, voyant l'Angleterre soulevée contre lui, et redoutant les menées de votre mère Isabelle, il s'est séparé de sa famille pour s'abriter dans le château de Gesosta (Chepstow), domaine maritime du comte de Norfolk, grand maréchal. Puis, cédant davantage encore à la crainte, il se mit dans une barque, avec Hugues Spenser, le comte d'Arundel et quelques autres, et alla prendre terre à Glamorgan, où il fut fait prisonnier par Henri de Lancastre, ainsi que le même Hugues Spenser et que maître Robert Baldok. On le conduisit à Kenilworth, en l'éloignant de ses compagnons, qu'on dispersa dans divers châteaux. A Kenilworth, il perdit sa couronne, qui passa sur votre front, le jour de la Chandeleur suivant. On finit par le reléguer à Barkley.

Là, le serviteur préposé à sa garde l'avertit que Thomas de Gournay et Simon de Berford étaient venus avec l'intention de le tuer, et lui proposa de lui prêter de ses habits, pour faciliter son évasion. Ainsi vêtu, il quitta sa prison, à la tombée de la nuit, et s'avancant jusqu'au seuil sans résistance, faute d'être reconnu sous ce déguisement, il trouva le geôlier endormi, et le tua. Il lui prit ses clefs, ouvrit la porte, et sortit, de même que son gardien.

Les chevaliers venus pour lui ôter la vie s'en aperçurent trop tard ; mais, appréhendant la colère de la reine, et craignant pour leur personne, ils résolurent de mettre dans une caisse le geôlier, après lui avoir arraché le cœur, et d'aller présenter ce cadavre, comme si eût été celui d'Edouard II. Le tour réussit, et le geôlier fut inhumé à Gloucester, sous le nom du roi. Ainsi échappé à la prison de Barkley, Edouard II se réfugia au château de Corfe avec son prétendu gardien. Le châtelain Thomas

l'y accueillit, à l'insu de son seigneur, John de Maltravers, et il y resta incognito un an et demi. A la mort du comte de Kent, décapité pour avoir répandu le bruit qu'il vivait toujours, il monta, en compagnie de son gardien, sur un navire, d'après le conseil du châtelain Thomas, qui leur avait donné asile, et passa en Irlande, où il séjourna neuf mois. Craignant d'être reconnu, il revint en Angleterre, habillé en ermite, y aborda au port de Sandwich, et, sous le même costume, se rendit par mer à l'Ecluse. Il voyagea de là en Normandie et de Normandie, il alla, en traversant le Languedoc, à Avignon, où, en glissant un florin dans la main d'un serviteur du Pape, il se fit connaître par écrit à Jean XXII, qui l'appela auprès de lui, et l'hébergea honorablement pendant plus de quinze jours. Enfin, après s'être promené en divers lieux, il se dirigea vers Paris, de Paris en Brabant, du Brabant à Cologne, où il fit un pèlerinage au tombeau des Trois-Rois; puis, en quittant Cologne, il gagna, à travers l'Allemagne, la Lombardie. Il stationna à Milan; après quoi, il s'enferma pendant deux ans et demi dans un ermitage de Milazzo, en Sicile. La guerre étant venue l'y troubler, il changea d'ermitage, en se retirant à Cécina, au diocèse de Pavie, où il demeura encore deux années, toujours reclus, faisant pénitence et vaquant à la prière.

Voilà ce que j'ai l'honneur de certifier à votre Majesté, et je me fais un devoir de sceller de mon sceau mon attestation. Votre serviteur dévoué, Manuel de Fiesque, notaire du Pape.

Ce récit, sur lequel M. Germain appelle l'attention et les recherches des érudits, offre, d'après lui, des garanties certaines d'authenticité. Ces garanties, il les trouve d'abord dans le nom et la position de *Manuel de Fiesque*, dont la famille a toujours été en relations avec celle d'Edouard II.

Comme preuve, M. Germain nous dit que le Pape Jean XXII avait inauguré son pontificat, en 1316, en envoyant en légation à

Londres, le cardinal Luca Fiesco, qui sut s'attirer la confiance d'Edouard II. Un frère de ce cardinal Luca, Carlo Fiesco, avait été choisi par Edouard II lui-même pour être attaché à sa personne et être admis dans ses conseils. Le cardinal Luca Fiesco, mourut à Avignon, le 31 janvier 1336, en nommant, parmi ses exécuteurs testamentaires, l'auteur de notre lettre, Manuel de Fiesque. Il avait précédemment envoyé à Béziers son parent, Frédéric de Fiesque, comme abbé de Saint-Aphrodise. La famille de Fiesque avait donc, au xiv<sup>e</sup> siècle, des relations dans le voisinage de Maguelone et de Montpellier, et cela expliquerait comment Edouard II, ayant à faire sa confession, aurait choisi un membre de la famille de Fiesque, et comment une copie de ce document peut se trouver sur le cartulaire de l'ancien évêché de Maguelone.

La preuve la plus probante de l'authenticité des faits dévoilés par Manuel de Fiesque, M Germain la trouve dans certains témoignages historiques, qui sont acceptés par tout le monde. En voici le résumé.

Une lettre d'Edouard III au Pape Jean XXII, du 24 mars 1330, publiée par Rymer, accuse le comte de Kent, Edmond, de vouloir troubler le royaume, en proclamant partout que le prétendu feu roi était encore en vie. Le comte de Kent, en sa qualité de frère d'Edouard II, pouvait être mieux renseigné que personne sur ce point. Il s'était même présenté au château de Corfe, où on lui avait dit qu'Edouard vivait incognito, et le gouverneur, sir John Deverel, s'était excusé sur les ordres qu'il avait de ne pas le laisser voir; ce qui confirmait Edmond, quoique

ayant assisté, du reste, aux royales funérailles de Gloucester, dans la pensée que l'ex-roi avait en effet survécu à ses prétendues obsèques. Le comte de Kent, faute de pouvoir arriver jusqu'à son frère, chargea le gouverneur d'une lettre, par laquelle il l'assurait qu'il allait travailler pour lui. Cette lettre fut portée à la reine, qui la communiqua à son fils, dont elle obtint le consentement pour faire arrêter l'oncle malencontreux.

Une résurrection d'Edouard II eût constitué un immense embarras; car les passions populaires s'étaient beaucoup adoucies à l'égard du roi précédemment déposé, et sa remise sur le trône ne paraissait pas impossible. Edmond de Kent, qu'on craignait d'en voir prendre l'initiative, fut condamné à la décapitation et exécuté à Winchester, le 19 mars 1330.

A la suite vient un ordre d'Edouard III, également inséré dans le recueil de Rymer, qui, en faisant publier la mort du comte de Kent; prescrivait de mettre en arrestation ceux qui répandaient le bruit qu'Edouard II était encore vivant.

Tout le monde ne croyait donc pas à la mort d'Edouard II au moment même où le crime venait de s'accomplir, et la version officielle, acceptée par les historiens de l'époque, qui tenaient à leur sécurité, est ainsi passée dans le domaine non contesté de l'histoire d'Angleterre.

Aujourd'hui que l'esprit de recherches et d'investigations a pénétré dans nos mœurs, et que le nombre des érudits s'accroît chaque jour, il faut nous attendre à des surprises

comme celle que M. Germain va occasionner dans le monde savant, et qui modifierait beaucoup d'opinions trop légèrement admises sur certains faits et certaines personnalités. Du reste, M. Germain n'a pas la prétention d'imposer son opinion et de résoudre le problème historique de la mort d'Edouard II. Ce qu'il demande, c'est que les faits qu'il signale soient le point de départ de nouvelles recherches, et qu'on arrive ainsi à la vérité historique, en laissant à chacun la responsabilité de ses actes.

M. C. *Liotard*, trésorier, présente, selon l'usage, le compte rendu des recettes et des dépenses de 1877, d'après lequel il résulte que, malgré la dépense exceptionnelle qu'a entraînée cette année l'impression du fort volume des *Mémoires de l'Académie* et des planches qui l'accompagnent, et malgré le retard apporté par quelques-uns de nos membres résidants, non-résidants et associés correspondants dans le paiement de leurs cotisations, il y a cependant en caisse un excédant de recettes de 1,594 fr. 75.

L'Académie remercie M. *Liotard* de la fidélité et de l'exactitude habituelles avec laquelle il remplit ses fonctions ; et, pour se conformer aux prescriptions de l'article 41 du règlement, renvoie ce compte rendu à l'examen du bureau agissant comme conseil d'administration.

M. *Ginoux*, inscrit sur l'ordre du jour pour une lecture, s'excuse par lettre de ne pouvoir se rendre à la séance.

M. BONDURAND, membre non-résidant, prend alors la parole et rend compte, dans un consciencieux mémoire, des principaux travaux du Congrès archéologique, qui a été tenu à Arles, au mois de septembre 1876.

Il signale notamment les lectures suivantes : Etudes préhistoriques sur la vallée du Rhône, par M. Nicolas ; Notes sur le canal et le camp de Marius, par M. l'ingénieur Salles ; Arles antique, ses aqueducs et ses cloaques, par M. Véran ; étude de M. Laugier, sur les monnaies frappées à Arles depuis la chute de l'empire d'Occident ; et, parmi bien d'autres travaux qu'il serait trop long d'énumérer dans un procès-verbal, l'Académie est heureuse de retrouver les noms de deux de ses membres, MM. *Aurès et Revoil*, qui ont occupé une large place parmi les érudits de cette savante réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 9 février 1878.*

Présents : MM. F. Verdier, *président* ; Dumas, Aurès, Liotard, Bigot, Roussel, Ginoux, Lenthéric, Puech, Gaidan, Faudon, Carcassonne, Doze, A. Michel, Delépine, Sabatier, Louet, membres résidents ; M. Bondurand, membre non résident ; MM. Laval et Albin de Montvaillant, associés-correspondants ; M. Albin Michel, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 18<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 10 et 11.*

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Année 1878, 44<sup>e</sup> livraison, 12<sup>e</sup> volume.*

*Topographie archéologique des cantons de la France, par M. Peigné-Delacourt. Canton de Ribecourt (Oise).*

*L'Archéologie devant l'état-major et la justice, plaidoyer de M. Albert Grehen pour le dit M. Peigné-Delacourt contre le ministre de la guerre.*

N<sup>o</sup> et table du recueil *Mélusine*.

*Bulletin de la Société des sciences historiques de Semur, 13<sup>e</sup> année, 1876.*

*Bulletin de la Société archéologique de Sens. Tome XI.*

*Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1877.*

*Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire de Béziers. T. IX, 1<sup>re</sup> livraison.*

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse 1876-1877. 2<sup>e</sup> fascicule.*

*Bulletin de l'Académie Delphinale, 3<sup>e</sup> série, tome 12<sup>e</sup>, 1876.*

*Programme des concours ouverts par la Société des sciences, de l'Agriculture et des arts de Lille, pour 1878.*

*Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.*

*Bulletin de la Société académique du Var, 1877-1878.*

*Introduction à la biographie de Belgique. Communication du Ministre de l'instruction publique.*

*Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 14<sup>e</sup> série.*

*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2 volumes, tome 8 et 9.*

M. le président donne communication d'une lettre de M. l'abbé Azaïs, adressée à l'Académie et par laquelle il donne sa démission de secrétaire-perpétuel ; et, après cette lecture, il s'exprime de la manière suivante :

« Je crois être l'interprète de l'Académie  
» en exprimant tous les regrets que nous  
» cause la détermination de M. l'abbé Azaïs,  
» notre secrétaire-perpétuel. Vous connais-  
» sez tous M. l'abbé Azaïs, et vous l'avez  
» apprécié comme il le méritait à tous  
» égards. Les principales qualités du cœur  
» et de l'esprit qui le distinguaient, lui  
» avaient acquis l'unanime sympathie de  
» tous ses collègues. Je pense que vous  
» jugerez à propos de lui en faire parvenir  
» l'expression dans sa retraite. Espérons  
» Messieurs, qu'il ne sera pas complète-  
» ment perdu pour nous, et que nous le  
» reverrons quelquefois dans cette enceinte,  
» ainsi qu'il vient de nous le promettre ».

Après cette allocution, il est décidé à l'unanimité que les termes en seront consignés dans le procès-verbal de la séance, et qu'une copie en sera transmise à M. l'abbé Azaïs, avec l'expression des regrets de l'Académie.

Madame de Pages ayant écrit pour demander le programme du concours de poésie pour 1878, il lui sera répondu que le délai pour la remise des œuvres des concurrents est passé.

M. le président dépose sur le bureau plusieurs plis relatifs à ce concours, et qui lui ont été renvoyés par M. Azaïs. Tous ces documents seront remis à la commission chargée de les classer par rang de mérite.

Cette commission est composée de MM. *Gaidan, Ginoux, Brun et Bigot.*

M. le ministre de l'Instruction publique informe l'Académie que, suivant l'usage établi, la 16<sup>e</sup> réunion des délégués des

Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, au mois d'avril prochain. Des lectures et des conférences publiques seront faites pendant les journées des 24, 25 et 26 avril, et la distribution des récompenses sera présidée par le ministre le 27.

Le délai pour faire connaître les ouvrages qui devront être communiqués expire le 24 mars.

Toutes les autres conditions sont les mêmes que celles des années précédentes.

L'Académie Delphinale, en nous adressant son bulletin annuel, réclame les volumes des *Mémoires* de l'Académie antérieure à 1847-48 ; il lui sera répondu que cette série est épuisée, qu'on ne peut donc pas faire droit à sa demande.

Aux termes de l'article 66 du règlement, il est procédé au choix de la commission chargée de la composition du volume des *Mémoires* pour 1877. Les cinq membres désignés par le scrutin sont : MM. Roussel, Louet, Lenthéric, Viguié et Penchinat.

L'ordre du jour indiquant une lecture de M. GINOUX, celui-ci rend compte d'un ouvrage publié par M. Philippe Vigne sous le titre de *Bigarrures morales et mondaines*, et fait ressortir tout ce qu'il y a d'original et de sérieux dans l'œuvre de M. Philippe Vigne, de ce vieillard modeste, sous la plume duquel ne se rencontrent que des idées saines et charitables.

Les trois principaux sujets traités par l'auteur : — Qu'est-ce que l'homme ? — Qu'est-ce que la femme ? — Qu'est-ce que Dieu ? — sont longuement développés par lui et renferment de nombreux passages parfai-

tement pensés, que ne répudieraient pas nos écrivains et nos moralistes les plus accrédités.

M. Ernest ROUSSEL prend ensuite la parole et commence une lecture des plus intéressantes sur les œuvres littéraires d'un de ses amis d'enfance, d'un de nos compatriotes, architecte du plus grand talent dont la mort prématurée est venue priver le monde artistique de quelques chefs-d'œuvre nouveaux, d'Henry Espérandieu, auquel la ville de Marseille doit le palais des Beaux-Arts, Notre-Dame de la Garde, la Bibliothèque, et d'autres monuments.

Ceux qui avaient le plus intimement vécu avec cet éminent artiste, mort à quarante-cinq ans, étaient loin de se douter que ce jeune homme dont la carrière a été si courte, si remplie de travaux techniques exigés par la création des chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés, avait encore trouvé le temps de se manifester penseur de premier ordre, écrivain distingué, poète plein d'humour et de verve originale.

Cette découverte, nous la devons aux pieuses recherches faites par M. Alfred Espérandieu dans les cartons de son frère ; et après avoir entendu la nomenclature seule de la quantité innombrable de pièces qui garnissent ces cartons, nous comprenons l'étendue de la perte faite par le monde artistique et littéraire, et le véritable culte que la famille Espérandieu professe pour la mémoire de celui que la mort est venue lui enlever si tôt.

M. Roussel, nous faisant pénétrer dans les recoins les plus cachés de cette âme d'élite, nous montre cet artiste écrivant tous

les soirs ses impressions de la journée, et se livrant, à ce moment, à tous les entraînements de sa pensée.

Sur les feuilles de ce journal, on trouve, mêlés à des croquis, à des dessins de toute nature, souvent informes mais jamais vulgaires, des calculs, des problèmes techniques ingénieusement résolus, des milliers de vers le plus souvent griffonnés au crayon sur les marges, quelquefois soigneusement mis au net, illustrés même avec une gracieuse et spirituelle coquetterie d'artiste, des pensées isolées s'égarant sur tous les sujets, tantôt simplement indiquées, d'autrefois développées dans une certaine mesure, mais toujours exprimées avec cette précision et cette rectitude dont l'étude des mathématiques a doté certains de nos grands écrivains.

M. Roussel prend au hasard quelques-unes des poésies composant cet immense recueil, qui renfermerait des matières pour neuf gros volumes et lit plusieurs de ces pages, qui intéressent vivement ceux qui les entendent.

Parmi ces poésies, nous pouvons citer : *Ma voisine, la Diva, Fillette, l'Ours et les Chats, etc...*

L'heure avancée ne permettant pas à M. Roussel de terminer sa lecture, il est prié de vouloir bien la continuer à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 23 février 1878.*

Présents : MM. Verdier , *président* ; Salles, Aurès, Viguié, Liotard, Révoil, Bigot, Roussel, Brun, Ginoux, Lenthéric, Balmelle, Dombre, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Deloche, Sabatier, Louet, *membres résidants* ; M. Bondurand , *membre non résidant* ; M. le docteur Laval, *associé-correspondant* ; et M. Albin Michel, *secrétaire provisoire*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

*Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. 46, 1<sup>er</sup> trimestre de 1877.

*Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 3<sup>e</sup> série, t. 4, 1877.

*Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2<sup>e</sup> série, t. 5.

*Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, 1878.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*, décembre 1877.

*Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Lozère*. t. 28, 1877, décembre.

*Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen*, 12<sup>e</sup> année, 1877, 1<sup>er</sup> semestre.

*Bulletin de la Société industrielle de Flers (Orne)*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, de septembre à décembre 1877.

*Lettre de M. de Masquard sur les chemins de fer et les canaux d'irrigation.*

*Prospectus du dictionnaire provençal-français*, par Frédéric Mistral.

*Bulletin de la Société archéologique de Vendomois*, t. 16, 1877.

*Comptes-rendus de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, 2<sup>e</sup> série, 1877.

*Atti dell'Accademia dei Lincei*, 1876-77.

*Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, 1876.

*Catalogue des brevets d'invention*, 1877.

*Bulletin de la Société académique d'agriculture de Poitiers*, n<sup>o</sup> 25.

M. Jules Salles, devant se trouver à Paris au moment de la réunion des Sociétés Savantes, à la Sorbonne, se met à la disposition de l'Académie pour la représenter dans cette circonstance. Il est décidé, en conséquence, que M. Salles sera chargé de représenter l'Académie à cette réunion.

M. le président donne communication d'une lettre, par laquelle M. *Bonnard*, absent de Nîmes pour plusieurs années, donne sa démission de membre résidant, mais témoigne le désir de rester en relation avec l'Académie.

Aux termes de l'article 5 du règlement, M. *Bonnard* est nommé membre honoraire.

L'Académie déclare ensuite qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de MM. *l'abbé Azaïs* et *Bonnard*, démissionnaires, et que le registre des présentations restera ouvert, à cet effet, pendant 28 jours.

Et comme MM. *Azaïs* et *Bonnard* remplissaient les fonctions, le premier de *secrétaire-perpétuel*, et le second de *secrétaire adjoint*, l'Académie décide, en même temps qu'il sera procédé, dans la séance du 9 mars courant à la nomination de ces deux membres du bureau.

Un membre ayant posé la question de savoir s'il y aura, cette année, une séance publique, l'Académie arrête qu'elle aura lieu dans le courant du mois de mai prochain, et charge les membres du bureau actuel et du bureau de l'année dernière, de régler le programme de cette séance et les conditions du concours de 1879.

M. *Albin Michel* donne la description d'une plaque de marbre, trouvée par lui dans la maison Breton, rue Neuve et gracieusement offerte à la ville par cet honorable négociant. Cette plaque servait d'enseigne à la salpêtrerie de Nîmes, et porte les figures suivantes, sculptées en relief : En tête, deux écussons fleurdelisés, l'un du roi de France, l'autre d'un prince du sang ; en dessous, deux canons montés sur leurs affûts avec des boulets au pied, tonneau de poudre entre deux ; et au bas, les mots suivants en gros caractères : *Sauvegardes du Roy, Selpetriers de sa majesté.*

A ce propos, M. *Albin Michel* donne quelques renseignements sur l'établisse-

ment des salpêtreries de province et notamment de celle de Nîmes. Il rappelle que ce fut François I<sup>er</sup> qui, par des lettres patentes, données à Lyon, le 4 avril 1538, donna aux consuls l'autorisation de faire fabriquer de la poudre jusqu'à concurrence de huit milliers de salpêtre, et d'avoir des hommes spéciaux pour cette fabrication. Ces lettres ajoutaient que les salpêtriers auraient pouvoir d'aller dans les maisons, caves, celliers, rochers et autres lieux pour y prendre de la terre et autres matières nécessaires à la composition du salpêtre, avec injonction aux propriétaires de leur en donner la libre entrée, de quelque état et condition qu'ils fussent; que les salpêtres seraient placés en un grenier dont le fond serait planchéié, élevé de trois ou quatre pieds au-dessus de la terre, afin qu'il pût se conserver et être garanti de l'humidité; que, lorsqu'on y prendrait du salpêtre, qui serait payé à un prix raisonnable par le trésorier des salpêtres du roi, les deniers que la ville en retirerait seraient aussitôt convertis à en acheter et à remplacer la même quantité; et qu'enfin, les consuls enverraient tous les ans leur certificat au maître et au contrôleur général de l'artillerie, pour justifier de la quantité du salpêtre qu'ils auraient mis dans leur grenier.

En 1625, il existait à Nîmes diverses fabriques de salpêtre; et Ménard nous apprend que, pour favoriser ce genre d'industrie, le bureau de direction, sur la demande des maîtres salpêtriers et poudriers, les exempta de toutes les charges extraordinaires et personnelles, ainsi que du travail des fortifications, conformément aux or-

donnances du duc de Rohan et aux délibérations de la ville pendant les mouvements arrivés en 1622.

La plaque ci-dessus doit remonter au règne de Louis XIV et, l'un des écussons doit être celui d'un prince du sang, gouverneur du Languedoc, probablement du duc du Maine.

Sur la demande de M. Albin Michel, l'Académie accorde à M. Breton, un jeton d'argent à titre de remerciement.

M. Ch. LIOTARD donne lecture d'un compte-rendu des résultats du dénombrement de la population effectué en 1876, en ce qui concerne plus particulièrement la ville de Nîmes.

Après quelques indications sur l'opération en général, il est appelé à apprécier la portée des ravages du phylloxéra, et ses conséquences au point de vue du déplacement partiel des populations des départements de l'Hérault et du Gard, au profit de quelques points plus favorisés du Bas-Languedoc.

Concentrant ensuite son attention sur la ville de Nîmes, M. Liotard fournit, comme suit, les renseignements les plus intéressants extraits de son étude.

La population de la ville de Nîmes, au 31 décembre 1876, est fixée à 63,000 habitants.

Ce chiffre comprend, en premier lieu, la population normale ou indigène, recensée par individu, nominativement pour 58493

Recensée en bloc par 4508

---

Total égal 63001

Réparti entre les trois cantons de justice de paix, ce chiffre total donne :

	Pour le 1 <sup>er</sup> canton	Pour le 2 <sup>e</sup>	Pour le 3 <sup>e</sup>
Pop. indig. :	22618	19729	16146
Popul. flot. :	1006	1674	1828
	-----	-----	-----
Totaux.....	23634	21403	17974

Les éléments étrangers qui fournissent l'appoint de 4,508 individus, forment diverses catégories qui ne sont pas inscrites aux tableaux nominatifs, et qui ne comptent pas pour l'application des lois municipales.

Ces 4,508 individus, relevés à part, se décomposaient comme suit à la date du 15 décembre 1876, qui avait été adoptée dans toute la France, pour éviter les doubles emplois, à l'égard de ces diverses classes de personnes qui n'ont pas la stabilité des indigènes, c'est-à-dire une résidence fixe ou à peu près permanente.

Garnison, 3 <sup>e</sup> régiment d'infanterie.	837
Détenus condamnés :	
Maison centrale.....	1122
Maison d'arrêt.....	93
Hôpitaux, hospice d'humanité....	297
Orphelinats, asiles, refuges.....	636
Elèves pensionnaires ( <i>étrangers</i> ) dans les établissements d'instruction secondaire.....	543
Séminaire.....	34
Pensionnats libres :	
Garçons .....	70
Filles .....	294
Ecoles normales primaires :	
Garçons.....	29
Filles .....	51
	-----
<i>A Reporter</i> .....	4006

	<i>Report</i> .....	4006
Communautés religieuses :		
Hommes.....	65	} 501
Femmes.....	436	
Réfugié à la solde du gouvernem.		1
		<hr/> 4508

La population normale (58493) se divise elle-même en :

Population agglomérée dans la ville proprement dite ou dans le rayon de l'octroi.....	56296
Populatiien éparsée dans la banlieue ou au-delà du rayon de l'octroi.....	2197
	<hr/> 58493

Dans le chiffre de 2,197, le hameau de Saint-Césaire compte pour..... 640  
celui de Courbessac pour..... 479

Dans le rayon de l'octroi vivent et consomment, assujettis à la taxe :

D'abord la pop. nomade agglom.	56296
Plus la population flottante.....	4508
	<hr/>

En tout..... 60804

Répartie suivant les sexes et l'état-civil la population totale se décompose ainsi :

	Garçons	mariés	veufs	tot. masc.
Population normale :	13107	12856	1412	27375
Population flottante :	2543	366	54	2963
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux.	15650	13222	1466	30338
	filles	mariées	veuv.	tot. fem.
Population normale :	14383	12983	3752	31118
Population flottante :	1523	13	9	1545
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	15906	12996	3761	32663

En donnant la répartition de la population de Nîmes entre les 12 sections urbaines, s'établira le rapport entre les deux dénombrements de 1872 et de 1876 :

	Sections	1872	1876	En plus	En moins
1 <sup>er</sup> canton.	1	5432	5662	30	»»
	10	8117	8604	487	»»
	12	7164	7178	14	»»
Banlieue..		1168	1174	6	»
2 <sup>e</sup> canton.	2	3942	3814	»	128
	3	3400	3305	»	95
	5	6281	6402	121	»
	6	2357	2295	»	72
Banlieue..	7	3208	3156	»	52
		857	757	»	100
3 <sup>e</sup> canton.	4	4948	5450	502	»»
	8	2259	2436	177	»»
	9	5338	5630	292	»»
	11	2341	2364	23	»»
Banlieue..		349	266	»»	83
Populat. en bloc . . . .		4572	4508	»»	64
Pop. nomades ou ambulantes..		661	»	»»	»»
		<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
		62394	63001	1652	594

Augmentation : 1058 (1)

Au point de vue des divers cultes profes-

(1) La différence entre le chiffre 1058 et celui de l'augmentation accusée plus haut : 607, provient de ce que les populations nomades ou ambulantes sont confondues, en 1876, dans la masse des populations et ne pouvant pas en être dégagées pour être comparées au chiffre 661 du dénombrement de 1872.

sés dans la ville de Nîmes, la population comprend :

	Catholiques	Protestants de div. Eglises	Israélites	cultes inconnus ou non déclarés.
Popul. normale	42238	14843	307	105
Popul. flottante	3703	927	76	»
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	46941	15572	383	105

La même population, classée suivant l'origine et les nationalités, indique :

Franç. nés dans le dép. du Gard	48160	} 62090
— nés hors du —	13906	
Etrangers naturalisés français	24	
Des Iles Britanniques.....	32	
D'Amérique.....	14	
D'Allemagne.....	73	
D'Autriche-Hongrie.....	9	
De Belgique.....	17	
De Hollande.....	5	
D'Italie.....	494	
D'Espagne.....	105	
De Suisse.....	124	
De Russie.....	18	
De Roumanie.....	1	
De Grèce.....	8	
De Turquie.....	9	
Inconnus.....	2	
	<hr/>	
		63001

Le classement par professions est constitué, suivant les instructions, au moyen d'indications trop générales pour qu'il fût possible d'y puiser des renseignements de quelque intérêt.

La répartition par âges, établie d'abord par catégories d'année en année, groupe les individus à partir de 25 ans par période de

5 ans : de 25 à 30, de 30 à 35, de 35 à 40, ainsi de suite.

On remarque, parmi les nonagénaires : dans la période de 90 à 95 ans, 13 hommes et 20 femmes ;

Dans la période de 95 à 100 ans : 2 hommes et 1 femme ;

Et enfin 5 centenaires : 3 hommes et 2 femmes.

Ont cessé de vivre, dans le courant de l'année 1877 : parmi les nonagénaires, 2 hommes et 8 femmes.

Les 5 centenaires doivent encore vivre en ce moment.

Après cette lecture, M. ROUSSEL termine celle des poésies et pensées d'Henri Espérandieu, parmi lesquelles on remarque les pièces qui portent les titres suivants : *Remède d'amour*, *la Baigneuse*, *la Vieille horloge*, *Sous terre* et *le Seuil*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 9 mars 1878.*

Présents : MM. F. Verdier , *président* ; Aurès, Viguié, Liotard, Bigot, des Rivières, Roussel, Brun, Lenthéric, Gouazé, Puech, Gaidan, Faudon, Carcassonne, Meynard-Auquier, Deloche, Delépine et Sabatier, membres résidants ; Bondurand, membre non-résidant ; docteur Laval, associé-correspondant ; et Albin Michel, secrétaire provisoire.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire dépose sur le bureau de l'Académie les ouvrages suivants :

*Antiquités et Monuments du département de l'Aisne* (2<sup>e</sup> partie), ouvrage offert par M. Edouard Fleury, secrétaire-général de la Société académique de Laon ;

*Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais.* Année 1876.

*Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, Tome 9.* 1876-77.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Année 1877, nos 3 et 4.

*Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Tome IX.*

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest. Année 1877.*

*Bulletin historique des antiquaires de la Morinie, 26<sup>e</sup> année, 104<sup>e</sup> livraison.*

*Romania, n<sup>o</sup> 25, janvier 1878.*

Le président communique un décret, en date du 22 février 1878, qui autorise l'Académie à reprendre son nom d'*Académie de Nîmes*, et une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du même jour, qui prescrit d'adresser au ministère trois exemplaires *imprimés* des statuts modifiés conformément à la nouvelle dénomination de l'Académie.

On procède ensuite, par voie de scrutin, secret, à la nomination d'un secrétaire-perpétuel en remplacement de M. l'abbé Azaïs, et d'un secrétaire-adjoint en remplacement de M. Bonnard.

MM. *Aurès* et *Albin Michel*, ayant obtenu chacun l'unanimité des suffrages des membres qui ont concouru à ce vote, sont proclamés : le premier, secrétaire-perpétuel de l'Académie, et le second, secrétaire-adjoint.

Il est décidé en outre, sur la proposition du bureau, qu'il sera pourvu, par deux nominations nouvelles, à deux des sièges vacants dans la classe des membres non-résidants ; et que le registre des présentations restera ouvert, à cet effet, pendant 28 jours.

Il est aussi décidé que, lors de la prochaine séance publique, on fera connaître

les sujets de concours pour les années 1878 et 1879 et qu'à l'avenir le choix de ces sujets sera toujours fait et publié deux ans à l'avance.

En dernier lieu, l'Académie confie à M. Bondurand le soin d'examiner les deux beaux volumes offerts par M. Edouard Fleury ; et entend, immédiatement après cette décision, la lecture d'une notice de M. E. SABATIER relative au troubadour connu sous le nom de *Moine de Montaudon*.

Après avoir passé en revue les différents critiques qui se sont occupés de ce troubadour, M. Sabatier s'exprime en ces termes :

« La biographie provençale ne nous fait pas connaître le nom de notre troubadour et de son temps, c'est sous le nom de *lo monges de Montaudon* qu'il fut généralement désigné. Il naquit dans le château dont on aperçoit encore les ruines à Vic, près d'Aurillac en Auvergne, village appelé aujourd'hui Vic-en-Carladés ou Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton dans le département du Cantal. Issu d'une famille noble et sans doute cadet de famille destiné au cloître, il entra comme moine à l'abbaye des bénédictins d'Aurillac, fondée en 892 par S. Géraud. Le silence du cloître ne pouvait convenir au caractère enjoué du jeune noble ; il reçut de son abbé le prieuré de Montaudon près de Saint-Etienne, et put dès lors mener une vie plus conforme à ses goûts et se livrer à son penchant pour la poésie. Les chansons et les satires qu'il composa sur les événements du jour, sur les cancans du voisinage, attirèrent sur lui l'attention des chevaliers et des barons de la contrée. Ils l'engagèrent à quitter la vie

monastique et à venir dans les cours et les châteaux prendre part aux fêtes chevaleresques et poétiques. Le moine n'eut garde de refuser de telles invitations. Il quitta Montaudon, mena pendant quelque temps la vie errante des troubadours, il reçut de nombreux présents dont il enrichit son église et fit profiter son prieuré ».

Dans ses voyages, le troubadour se mit en rapport avec les hommes les plus importants de son époque ; mais, pensant sans doute qu'il ne pouvait continuer plus longtemps à mener la vie mondaine sans quitter le froc du moine, il retourna à Montaudon.

Au bout d'un an ou deux, le prieur, se voyant oublié de ses amis, et ne pouvant consentir à vivre ainsi dans l'obscurité, résolut de quitter sa retraite, et fit connaître son intention par une pièce de vers qui commence par ces mots : *l'autrier fui en paradis.*

M. Sabatier donne la traduction de cette tenson. Elle fut composée pendant la captivité de Richard Cœur-de-lion ; Philippe Auguste y est mentionné sous le nom de Randon, et l'auteur y exprime la crainte que Saint-Jean-d'Acre ne soit repris par les Sarrasins en l'absence du prince anglais, et ne prive ainsi les croisés d'une importante place de guerre.

Le moine quitta de nouveau son prieuré. Après s'être débarrassé de son froc, il visita la plus grande partie des pays de langue provençale, ainsi qu'il nous l'apprend dans une tenson. Il fut ensuite appelé à la présidence de la cour du Puy-Sainte-Marie par Robert I, dauphin d'Auvergne, fut chargé de donner l'épervier, et garda cette sei-

gneurie jusqu'à ce que la cour fût dissoute.

M. Sabatier donne des détails sur les fêtes périodiques du Puy, d'après le recueil italien intitulé *Centonovelle antiche*, et continue ensuite la biographie du troubadour.

« Quand les fêtes du Puy furent terminées, le moine de Montaudon se rendit en Espagne, où il fut bien reçu par les rois, les barons et les nobles du pays. Un abbé lui donna ensuite le prieuré de Villefranche en Roussillon, dépendant de l'abbaye d'Aurillac. Le moine l'enrichit, en augmenta les possessions, comme il avait déjà fait pour Montaudon, et vint y finir ses jours dans les premières années du 13<sup>me</sup> siècle ».

Dans la seconde partie de son travail, M. Sabatier passe en revue les différentes poésies du moine, donne des extraits de ses chansons, du sirvente qu'il composa à l'imitation de Peire d'Auvergne, de ses deux tensons sur l'usage du fard; et, après avoir donné la traduction de l'*Envey*: *Amies Robertz*, et du *plaser*: *Mout me platz deportz e guayeza*, il termine en ces termes :

« L'histoire de la vie du moine de Montaudon ne nous offre en elle-même rien de particulier que nous ne retrouvions chez les autres troubadours. Plusieurs d'entre eux désertèrent le cloître, et, sans soulever le blâme de leurs contemporains, firent entendre leurs chansons dans les cours et dans les châteaux. Comme poète, nous ne voudrions pas lui assigner la première place; il n'eut, en effet, ni la fougue d'un Bertrand de Born, ni le charme d'un Bernard de Ventadour, ni la pureté élégante d'un Guiraut de Borneil, le premier des troubadours,

comme l'appelle la biographie provençale. Il se fit surtout remarquer dans la satire ; et si, comme les maîtres de genre, il ne s'est pas adressé aux vices de tous les temps, communs à tous les hommes, il sut avec beaucoup de finesse tourner en ridicule les travers de son siècle ; et nous devons regretter la perte des poésies qu'il composa dans la première époque de sa vie, alors qu'il n'avait pas encore quitté Montaudon ; elles seraient de précieux documents pour l'histoire des mœurs et des coutumes féodales. Mais ce qui le distingue surtout et ce qui le rend intéressant à connaître, c'est que, au milieu de la société chevaleresque de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, il représente cet esprit enjoué, plein de bonhomie et en même temps de malice, cet esprit gaulois qui, dans la littérature française, jeta un si vif éclat avec les conteurs du 16<sup>e</sup> siècle, fut transmis par notre grand Lafontaine aux petits poètes érotiques du 18<sup>e</sup>, et est parvenu jusqu'à nous avec le chantre de *Lisette* et de *Roger Bontemps*. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 23 mars 1878.*

Présents : MM. F. Verdier, *président* ;  
Dumas, Viguié, Liotard, Bigot, Brun,  
Ginoux, Dombre, Gaidan, Carcassonne,  
Meynard-Auquier, Deloche, Michel, Delé-  
pine, Sabatier, Louet, membres résidants ;  
Bondurand, membre non-résidant ; de  
Montvaillant, associé-correspondant ; et  
Aurès, secrétaire-perpétuel.

Après la lecture et l'approbation du pro-  
cès-verbal de la séance précédente, le se-  
crétaire communique à l'Académie une  
circulaire de M. de Chennevières, direc-  
teur des Beaux-Arts, relative à l'inventaire  
général des richesses d'art de la France, et  
dépose ensuite sur le bureau les ouvrages  
suivants :

*Mémoires de la Société d'histoire natu-  
relle de Boston* (2<sup>e</sup> volume, 4<sup>e</sup> partie, n<sup>o</sup> 5),  
accompagnés de deux fascicules des pro-  
cès-verbaux de la même Société : le premier  
du mois de janvier au mois d'avril 1876, et  
le second du mois d'avril au mois de juillet,  
(volume xviii, 3 et 4<sup>e</sup> parties).

*Rapport annuel de l'Institution Smithso-  
nienne. Année 1876.*

*Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure* (1<sup>re</sup> année, 3<sup>e</sup> trimestre).

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.* (19<sup>e</sup> année 1878, n<sup>o</sup> 1).

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.* (Tome XXIX, 1878. Janvier).

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (Tome VI, n<sup>o</sup> 94. 3<sup>e</sup> trimestre de 1877).

Le secrétaire dépose en même temps l'annonce d'une publication des œuvres posthumes de M. Camille Clément, faite par les soins de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, et les programmes des concours ouverts :

- 1<sup>o</sup> Par l'Académie de Maçon,
- 2<sup>o</sup> Par la Société nationale Havraise d'études diverses,
- 3<sup>o</sup> Par la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille,
- 4<sup>o</sup> Par la Société industrielle de Rouen.

L'Académie confie à M. Deloche le soin d'examiner le Rapport annuel qui lui a été adressé par l'institution Smithsonianne.

Elle décide ensuite, sur la proposition du secrétaire-perpétuel, qu'un projet de budget pour l'année courante sera rédigé par M. le trésorier, conformément aux prescriptions des articles 39 et 41 du règlement.

Elle écoute enfin la lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les pièces de poésie adressées pour le concours de 1878. Et à la suite de cette lecture faisant

connaître que, sur les dix pièces présentées au concours, la commission en a écarté cinq à l'unanimité et n'a eu par conséquent, à soumettre à un examen détaillé que les cinq autres pièces, une intéressante discussion, à laquelle prennent part les divers membres de la commission, s'engage sur les conclusions proposées. Après avoir entendu les observations de ses commissaires, l'Académie arrête :

Qu'il ne serpassa accoordé de prix cette année; que le rapport de M. *Ginoux* sera lu cependant en séance publique, et que ce rapporteur sera invité à introduire, dans son travail, de nombreuses citations des pièces dont le mérite a été discuté, pour faire connaître ainsi, non-seulement celle qui a paru supérieure aux quatre autres, mais encore les meilleurs passages de celles sur lesquelles l'attention de l'Académie a été appelée.

En dernier lieu, l'Académie décide, sur le rapport de la commission chargée de préparer la séance publique :

Que les affiches indiquant le jour et l'heure de cette séance seront sur papier de couleur et timbrées ;

Qu'une commission, composée de MM. *Viguié*, *Ginoux*, *Carcassonne*, *Delépine* et *Louet*, sera chargée de choisir les sujets de concours qui doivent y être annoncés ;

Et qu'indépendamment du jeton déjà accordé à M. *Breton*, il en sera encore donné quatre autres à MM.

*Toquebœuf*, entrepreneur de menuiserie, pour un chapiteau historié du XIII<sup>e</sup> siècle ;

*G. Isnard*, pour un beau fragment de crapaudine antique en porphyre et plusieurs

autres objets trouvés dans les caves de sa maison ;

*Barbusse*, pour une inscription antique publiée par Ménard et que l'on croyait perdue ;

Et *Chardon*, entrepreneur de maçonnerie, pour un chapiteau en marbre blanc provenant très probablement du portique qui entourait la Maison-Carrée, et pour une colonnette sur laquelle se trouve une inscription antique en l'honneur de l'empereur Maximin Daza.

Avant de lever la séance, le président annonce à la Compagnie que les dernières propositions inscrites sur le registre des présentations portent la date du 9 mars, et qu'ainsi l'élection projetée pourra être faite régulièrement le 6 avril prochain : ce qui est décidé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

Séance du 6 avril 1878.

Présents : MM. F. Verdier , *président* ;  
Dumas , Viguié , Liotard , Bigot , Roussel ,  
Brun , Ginoux , Penchinat , Dombre , Gouazé ,  
Puech , Pelon , Gaidan , Faudon , Carcas-  
sonne , Meynard-Auquier , Doze , Michel ,  
Delépine , Sabatier , Louet , membres-  
résidants ; Bondurand , membre non-rési-  
dant ; et Aurès , *secrétaire-perpétuel*.

Après l'approbation du procès-verbal de  
la dernière séance , le secrétaire donne lec-  
ture de la circulaire ministérielle du 28 juin  
1877, qui n'avait pas encore été portée à la  
connaissance de l'Académie , et qui de-  
mande des renseignements bibliographiques  
sur les publications de l'Académie depuis  
son origine. Il dépose sur le bureau les ou-  
vrages suivants :

*Allées couvertes de la Provence* , second  
mémoire de M. Cazalis de Fondouce, asso-  
cié - correspondant , ouvrage offert par  
l'auteur ;

*Histoire de la comédie anglaise au xvii<sup>e</sup>  
siècle*, par M. A. de Grisy , membre hono-  
raire , autre ouvrage offert par l'auteur ;

*Comptes-rendus de la Société française*

*de Numismatique et d'Archéologie*. Tome VI, année 1875. 1<sup>re</sup> partie ;

*Congrès archéologique de France*, XLIII<sup>e</sup> session tenue à Arles en 1876, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des Monuments, un gros vol. 8<sup>o</sup>.

*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 7<sup>e</sup> série. Tome VIII, 1876, et tome IX, 1877.

*Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry*, année 1876.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'Agriculture de France*, compte rendu mensuel. Tome XXXVII, année 1877, n<sup>os</sup> 9 et 10.

*Bulletin de la Société académique de Boulogne*. Tome 2. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fascicules.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Janvier 1878.

*Revue des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes*. 2<sup>e</sup> série, tome V, n<sup>o</sup> 2, février 1878.

*Journal des savants*, 14 livraisons comprenant l'année 1877 tout entière et les mois de janvier et de février 1878.

C'est pour répondre à une réclamation récente du secrétaire-perpétuel que M. le ministre de l'instruction publique a bien voulu ordonner la reprise de l'envoi de ce journal, qui sera désormais conservé dans les archives de la compagnie, au lieu d'être cédé, comme autrefois, à la bibliothèque de la ville. Mais l'Académie décide que sa

collection du *Journal des savants* ne commencera qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1877, et que tous les volumes antérieurs qu'elle possède encore, au nombre de sept, correspondant aux années 1860, 61, 62, 63, 64, 65, et 1867, seront immédiatement transportés à la Bibliothèque de la Ville, où ils serviront à combler une lacune fâcheuse.

Le secrétaire soumet en outre à l'Académie une restauration encadrée du diplôme de membre ordinaire de l'Académie de Nîmes, délivré, le 27 novembre 1755, à Séguier, sur parchemin et encore muni de l'ancien sceau de l'Académie en cire verte.

Il est ensuite procédé, au scrutin secret, à l'élection de deux nouveaux membres résidants, en remplacement de MM. l'abbé *Azaïs* et *Bonnard*, nommés honoraires. MM. l'abbé *Camille Ferry* et *Victor Robert*, ayant obtenu chacun l'unanimité des suffrages exprimés, sont proclamés membres titulaires.

Après cette élection, la parole est donnée à M. Viguié, rapporteur de la commission chargée de choisir deux questions pour les concours de 1879 et 1880; et l'Académie décide, conformément à l'avis de cette commission, que les questions proposées seront formulées de la manière suivante :

1<sup>o</sup> Pour le concours de 1879 :

« Claude Baduel, considéré comme humaniste, réformateur des études et recteur du collège des arts à Nîmes ».

Et 2<sup>o</sup> Pour le concours de 1880 :

« De la détresse de l'agriculture dans le

département du Gard, et des moyens pratiques d'y remédier ».

Les mémoires présentés devront être remis au secrétariat de l'Académie, pour l'année 1879, avant le 28 février, et pour l'année 1880 avant le 31 décembre 1879.

Quant aux prix à décerner, consistant en une médaille d'or d'une valeur de 300 francs, ils seront délivrés dans la séance publique qui suivra la remise des mémoires.

Avant de lever la séance, l'Académie entend la lecture d'un discours de M. Ernest ROUSSEL sur *la Mode* et décide qu'elle tiendra une séance administrative le samedi 13 avril courant et qu'il sera procédé, le 20 avril, à l'élection d'un membre titulaire non-résidant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

*Séance du 20 avril 1878.*

Présents: MM. F. Verdier. *président*; Dumas, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Puech, Michel, Delépine, Sabatier, Louet, abbé Ferry, Robert membres résidants, Bondurand, membre non résidant, Alb. de Montvaillant. associé-correspondant et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Ferry et à M. Robert, membres nouvellement admis, et ces Messieurs en répondant à leur tour, à M. le Président remercient la compagnie de leur nomination. M. Delépine la remercie également, au nom de l'administration du lycée de Nîmes, pour le don qui a été fait au cabinet de physique de cet établissement d'un aimant naturel appartenant à l'Académie.

Le procès-verbal de la dernière séance est ensuite lu et approuvé.

M. le président donne connaissance d'une circulaire ministérielle du 15 avril 1878, relative aux mesures à prendre pour assurer la transmission des volumes que les sociétés

savantes échangent entre elles et d'une lettre, en date du 13 du même mois, par laquelle M. le président de l'Académie des Sciences annonce l'ouverture d'une souscription pour élever une statue à M. Leverrier.

Le secrétaire communique, à son tour, quatre lettres, l'une de M. le maire de la ville de Nîmes pour remercier l'Académie des dons qu'elle a faits à la bibliothèque publique, l'autre de M. le Ministre de l'Instruction publique pour annoncer un nouvel envoi du *Journal des Savants* et les deux dernières de la Société archéologique et historique du Limousin, pour demander l'envoi de quelques volumes de nos mémoires qui lui manquent et pour prendre l'engagement de compléter nos collections.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

*Le Journal des Savants*, mois de mars 1878.

12<sup>e</sup> *Bulletin de la Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Havre.*

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère.* Tome xxix<sup>e</sup>. — 1878 — mois de février.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*, février 1878.

*Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux.* 3<sup>e</sup> Série, 36<sup>e</sup> année — 1874 et 37<sup>e</sup> année — 1875.

*Actes de l'Académie royale des Lincei.* 275<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série.

*Procès-verbaux.* 3<sup>e</sup> fascicule, mois de février 1878.

*Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.* iv<sup>e</sup> Série. Tome XI. — Année 1876 et onze dessins du théâtre Romain du bois des Bouchards, commune de Saint-Cybardeaux, près Rouillac.

*Annales de l'Académie archéologique de Belgique.* dix volumes de la 2<sup>e</sup> série du 1<sup>er</sup> au 10<sup>e</sup> inclusivement.

*Revue savoisiennne.* 19<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3, — 31 mars 1878.

Le secrétaire demande ensuite et obtient l'autorisation de faire à la Bibliothèque de la ville un nouvel envoi de livres comprenant les ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> Le *Journal des savants* pour l'année 1870 un volume in-4<sup>o</sup>, relié.

2<sup>o</sup> Trente-neuf numéros mensuels du même journal. correspondant aux années 1866, 68, 69, 71 et 72.

3<sup>o</sup> *Les Annales du bureau des longitudes* pour les années 1805, 1809, 1810, 1813, 1816, 1818, 1819 et 1820 que la bibliothèque municipale ne possède pas.

4<sup>o</sup> *Le Code des Créations universelles et de la Vie des êtres*, par J. A. Duran, volume in-8<sup>o</sup> imprimé à Bordeaux en 1841 relié et remis, à cette époque, à l'Académie pour être déposé dans la bibliothèque de la ville, mais dont le dépôt n'a jamais été effectué.

L'académie décide, en outre, sur la proposition du secrétaire, que ses publications seront mises en vente aux prix de cinq francs pour le volume des Mémoires et de deux francs pour celui des Procès-verbaux et qu'à l'avenir les nouveaux membres rési-

dants et non résidants recevront, au moment de leur nomination, les publications de l'année précédente, en même temps que celles de l'année courante, et que les autres volumes pourront leur être cédés exceptionnellement aux prix de 2 francs 50 pour les Mémoires et de 1 franc pour les Procès-verbaux.

L'Académie charge une commission composée de MM. Louet, Lenthéric et Gaidan du soin d'examiner les questions relatives au placement des fonds qui restent sans emploi dans la caisse du trésorier et règle enfin, de la manière suivante, l'examen qui doit être fait par quelques-uns de ses membres d'une partie des ouvrages déposés au commencement de la séance. Elle désigne ;

M. Delépine pour le xxxvi<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie de Bordeaux* ;

M. Liotard pour le xxxvii<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la même Académie* ;

M. Michelpour le 1<sup>er</sup> volume des *Mémoires de l'Académie de Belgique*,

M. l'abbé Ferry et M. Sabatier pour le iii<sup>e</sup> et pour le iv<sup>e</sup> volume de la même collection,

Et M. Robert, pour le xi<sup>e</sup> volume du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente* et pour les onze planches qui accompagnent ce Bulletin.

Il est procédé à l'élection d'un membre non résidant et M. Lombard-Dumas ayant réuni l'unanimité des suffrages est proclamé membre titulaire non résidant.

En dernier lieu, la compagnie décide qu'une commission composée du bureau et de MM. Dumas, Q. des Rivières et Delépine

sera chargée d'étudier les rectifications à introduire dans le règlement et que les lectures de la prochaine séance publique, définitivement fixée au mardi 21 mai, seront faites dans l'ordre suivant :

1° Discours d'ouverture de M. F. Verdier, *président*.

2° Rapport sur le concours de Poésie par M. Ginoux et programme du concours de 1879 et de 1880.

3° Distribution des médailles accordées aux personnes dont les dons ont contribué à enrichir le musée de la ville.

4° De la mode, par M. Ernest Roussel.

5° Notice sur M. le président de Clausonne par M. Viguié.

6° Poésie, par M. Bigot.

Avant de lever la séance, le président lit et fait approuver par l'Académie le discours qu'il a préparé pour la prochaine réunion publique.

L'ordre du jour se trouvant ainsi épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 4 mai 1878.*

Etaient présents : MM. F. Verdier, *président* ; Alph. Dumas, E. Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, E. Brun, Lenthéric, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Albin Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Robert, *membres résidents* ; Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, le secrétaire communique une lettre de M. Lombard-Dumas, qui remercie l'Académie de sa récente nomination comme membre non-résident, et une lettre de faire part de la mort de M<sup>me</sup> Rodier de Labruguière. Il dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes*, T. xxxi, nos 1 et 2, janvier et février 1878.

*Revue des Langues romanes*, 2<sup>e</sup> série, T. v, n<sup>o</sup> 3, 15 mars 1878.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 11<sup>e</sup> année, 1877-78, 1<sup>er</sup> fascicule.

*Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 2<sup>e</sup> série, année 1877.

*Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation*, 3<sup>e</sup> année, 1875-76.

*Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, T. xxv (III de la 2<sup>e</sup> série), 1877.

Feuilles 60 à 90, titre et table du T. III du *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, par Nadaud, publié par la même Société.

*Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, publié par la Société la Diana, T. iv, 1878.

*Actes de l'Académie royale des Lincei*, 3<sup>e</sup> série, T. II, fascicule 4, mars 1878.

*Le temple des Messins*, poème par D. Bernardin Pierron, reproduction de la traduction française de ce poème, par Chabert.

Ce dernier ouvrage est remis à M. l'abbé Ferry pour en rendre compte ; et M. Liotard est chargé de faire un rapport sur les documents se rapportant au Forez publiés par la Diana.

Le rapporteur de la Commission de comptabilité annonce que cette commission a examiné les comptes des dépenses et recettes de l'année dernière, déposés par le trésorier dans la séance du 26 janvier, et qu'elle en a reconnu la régularité et la parfaite exactitude. Il propose, en conséquence, de les régler définitivement avec un reste disponible, au 31 décembre 1877, de 1594 fr. 75 c., dont 74 fr. 50 c. en jetons de présence et 1520 fr. 25 c. en espèces. Ce règlement est voté à l'unanimité.

Le même rapporteur fait connaître que la Commission s'est occupée, sur la demande de l'Académie, de la question de savoir s'il ne conviendrait pas de placer à l'avenir les fonds qui restent libres dans la caisse du trésorier, et qu'elle propose de les déposer en compte-courant à la recette générale, au taux de 3 pour  $\frac{0}{100}$ .

L'Académie adopte cette proposition, à la condition cependant que les sommes ainsi déposées ou retirées auront toujours une certaine importance, et que toutes les petites dépenses continueront à être faites, comme par le passé, aussi bien que les petites recettes, par le trésorier, qui sera invité à conserver dans sa caisse les fonds nécessaires au service courant.

Le rapporteur de la Commission du règlement dépose ensuite sur le bureau le travail de cette commission, arrêté par elle à l'unanimité des membres présents à la dernière réunion, et affiché depuis le 27 avril, conformément à l'article 85 du règlement; et l'Académie décide qu'elle délibérera sur cette affaire, pour se conformer à son tour aux prescriptions du même article, dans une séance administrative spéciale; dont elle fixe la date au samedi 25 mai courant. Revenant à ce sujet sur un vote précédent, elle décide que l'envoi du journal sera repris et continué jusqu'à nouvel ordre.

En dernier lieu, la composition du volume correspondant à l'année 1877 est arrêtée conformément à l'avis de la Commission de publication.

A la fin de la séance, l'Académie entend la lecture des observations de M. E. SABA-

TIER sur une note de M. Raynouard, sans date, mais conservée depuis longtemps dans les archives de l'Académie et relative à l'étude des langues romanes.

« Notre nouveau secrétaire perpétuel, dit-il, en mettant en ordre, avec un zèle dont nous devons lui savoir gré, les documents de toute sorte que possède l'Académie de Nîmes, a retrouvé une lettre écrite par Raynouard, l'auteur du *Choix des poésies originales des troubadours* et du *Lexique roman*.

» Permettez-moi, messieurs, de vous en donner lecture.

« Monsieur le président, j'ai l'honneur  
» d'offrir à l'Académie du Gard mon ouvrage historique sur *les Templiers*. Je la  
» prie de voir, dans cet hommage, mon désir  
» de resserrer les liens qui m'attachent à  
» elle, etc. »

» Ce n'était pas une simple lettre d'envoi, dit M. Sabatier; Raynouard, en voulant resserrer les liens qui l'attachaient à l'Académie du Gard, avait un intérêt supérieur. Le savant romanisant réunissait, à cette époque, les documents nécessaires à ses grands ouvrages sur la littérature provençale, et il s'adressait à l'Académie pour l'associer à ses travaux, et faire naître (dit-il dans une note annexée à la lettre) des idées d'investigation aux personnes qui voudraient bien lui accorder le secours de leurs recherches.

» Cette note, écrite d'une autre main, commence par ces mots : *Recherches à faire sur l'ancienne langue provençale et languedocienne*.

Avant d'en commencer la lecture, M. Sa-

batier prévient que son intention n'est pas de faire la critique détaillée des opinions de Raynouard, il veut se borner à faire connaître la note en faisant suivre ses indications de quelques remarques.

« M. Raynouard, membre de l'Institut, s'occupe d'un travail sur l'origine et la formation de la langue romane, connue ensuite sous le nom de langue des troubadours.

» Il a lu, dans une séance de la 3<sup>me</sup> classe et dans une séance de la 2<sup>e</sup>, un premier mémoire, qui offre la grammaire générale de cette langue romane primitive, de laquelle sont nées les langues française, italienne, espagnole et portugaise, auxquelles s'applique cette grammaire générale.

» Il a cherché les preuves de l'existence de la langue romane primitive à une époque où les quatre autres langues n'existaient pas encore ».

» Raynouard était à la recherche d'une langue unique issue du latin, donnant plus tard naissance à toutes les langues néolatines, et il croyait la retrouver dans la langue des troubadours et dans les différents dialectes de la France méridionale.

» Les progrès de la linguistique et la connaissance plus approfondie des documents ne permettent plus de soutenir l'hypothèse de Raynouard.

» Le nom qu'il donnait à la langue provençale est devenu celui d'un groupe, et l'on appelle aujourd'hui *langues romanes* tous les idiomes issus du latin populaire, dont ils ne sont, en somme, que le développement. Ce groupe comprend les langues parlées en Portugal, en Espagne, dans le nord et le midi de la France, dans le

canton des Grisons, en Italie et sur le bas Danube.

M. Sabatier expose les caractères principaux de ces langues, et ajoute : « Dans le groupe roman, la langue actuellement désignée sous le nom de provençale tient une place de premier ordre. Elle y remplit en quelque sorte le rôle que l'hébreu occupe dans les langues sémitiques et le sanscrit dans la famille arienne. Son domaine s'étend sur tout le midi de la France, à l'exception du pays basque, et nos patois en sont sortis par dégénérescence. Elle eut sur ses sœurs l'heureux privilège de s'élever la première à la dignité de langue littéraire; et, grâce à sa position géographique, à sa place au centre même du mouvement latin, elle eut l'avantage de réunir en elle les formes diverses qui se retrouvent séparément chez les autres; de sorte qu'on ne peut résoudre les questions d'étymologie et de grammaire comparée qu'à la condition de la connaître. Ainsi, en cessant d'être considérée comme la première langue issue du latin, le provençal n'a pas perdu son importance dans la linguistique romane.

» Raynouard signale ensuite les différents documents à consulter, et commence par être victime de son hypothèse en considérant les serments de 842 comme écrits en langue romane, c'est-à-dire selon lui en provençal; puis il ajoute : « Les personnes qui voudront bien l'aider de leurs recherches, outre les moyens ordinaires, sont priées de ne pas négliger les points suivants :

» 1° Dans les anciens actes en latin, on trouve quelquefois des lignes entières en

langue vulgaire; ces sortes de fragments peuvent être très-précieux et très-utiles.

» 2° La seule indication des noms de lieu ou de personnages offrant emploi de l'article *ell*, *lo*, *la*.... etc, servent à prouver l'usage de la langue vulgaire dans certains pays et dans certains temps ».

M. Sabatier relève ici une erreur reproduite par Raynouard dans sa *Grammaire romane*: *el* n'a jamais été un article provençal. Ce ne peut être que la contraction de la conjonction *e* ou de la préposition *en* avec l'article, *e lo*, *en lo*, *el*, *ell*.

» 3° Les seuls noms de pays insérés dans les actes latins suffisent même à prouver l'existence antérieure de la langue vulgaire, etc, etc.

» 4° Il peut avoir existé dans le pays des chants en langue vulgaire, pour célébrer la fête du patron, et surtout celle de S<sup>t</sup>.-Etienne. Ces chants, quoiqu'ils n'aient pas de date, remontent souvent à une époque reculée.... Si l'on pouvait en découvrir quelques-uns, il faudrait surtout avoir le soin de remonter à la plus ancienne version, etc, etc. »

Dans le courant de sa lecture, M. Sabatier donne la règle de la dérivation des substantifs provençaux, en se servant des mots fournis par la note de Raynouard et donne ensuite des détails sur la Complainte de S<sup>t</sup>.-Etienne, *lo planch de Sant Esteve*; puis il termine en ces termes :

» Telle est la note que M. Aurès a eu la bonne fortune de retrouver parmi les papiers de l'Académie. Elle m'a paru assez intéressante pour vous être communiquée, parce qu'elle contient les principes qui guiderent

Raynouard dans ses travaux et nous présente un résumé de ses idées. Il fut le grand initiateur dans l'étude des langues romanes, et fournit les matériaux nécessaires à la construction de leur grammaire comparée par la publication de son *Lexique* et de son *Choix des poésies originales des troubadours*.

« Ce recueil tomba un jour entre les mains de Goëthe, et le grand poëte, dont le génie était ouvert à toutes les recherches de l'esprit, venait d'en terminer la lecture, lorsqu'il reçut la visite d'un jeune homme sorti récemment de l'Université, plein de science et d'ardeur, désireux de se faire un nom dans les lettres, mais encore incertain sur la route qu'il devait prendre. Goëthe, sous le charme de la poésie des troubadours, lui signala la langue provençale comme un champ à peine exploré et ouvert à l'activité d'un jeune homme studieux. Ce fut pour Diez toute une révélation. Il se mit aussitôt à l'étude, et, appliquant aux langues romanes les principes scientifiques des Bopp et des Grimm, il fixa définitivement les règles de leur formation et de leurs rapports. Mais il n'oublia jamais tout ce qu'il devait à Raynouard, et, dans ses conversations particulières comme dans ses leçons, il se plaisait à rendre justice à son illustre devancier ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Seance du 18 mai 1878.

Présents : MM. F. Verdier, *président* ;  
Dumas , Viguié, Liotard, Bigot, Q. des Ri-  
vières, Roussel, Brun, Lenthéric, Puech,  
Pelon, Gaidan, Faudon, Meynard-Auquier,  
Doze, Deloche, Michel, Delépine, Sabatier,  
Louet, abbé Ferry, *membres résidants* ;  
Bondurand, *membre non-résidant* ; abbé  
Azaïs, *membre honoraire* ; et Aurès, *secré-  
taire perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du pro-  
cès-verbal de la dernière séance, le prési-  
dent communique à l'Académie une lettre  
qui lui a été adressée par le président du  
comité d'organisation des *Fêtes latines*, à  
Montpellier, pour inviter notre compagnie  
à envoyer des délégués à cette solennité.  
MM. Lenthéric, Gaidan, Sabatier et Louet  
sont désignés à cet effet.

Il dépose en même temps sur le bureau  
une communication du président de l'Ins-  
titut des Provinces, contenant diverses  
propositions, que M. Dumas est chargé

d'examiner et au sujet desquelles un rapport sera fait dans une prochaine séance.

Le secrétaire, prenant la parole à son tour, donne lecture de deux lettres, l'une du bibliothécaire de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, qui adresse un bon pour retirer des mains de M. Didron, libraire à Paris, le 4<sup>e</sup> volume de la 4<sup>e</sup> série des mémoires de cette société; et l'autre du secrétaire de la Société archéologique et historique du Limousin, qui annonce l'envoi par le chemin de fer, à l'adresse de notre président, des tomes xiv, xv et xvi des mémoires de cette société, des feuilles 1 à 20 et 58 à 83 du tome II du *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges* et enfin des feuilles 14 à 61 du tome III du même ouvrage.

Ces diverses publications, arrivées depuis peu, sont déposées sur le bureau de l'Académie.

Le secrétaire y remet, en même temps:

*Annuaire de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Loire*. Tome XXI, année 1877.

*Bulletin du Comité de l'art chrétien* (Diocèse de Nîmes). 1878, n<sup>o</sup> 3.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1878 — 45<sup>e</sup> livraison.

*Revue des Sociétés savantes des départements* — vi<sup>e</sup> série, tome V — mai et juin 1877.

*Revue savoisienne* — 10<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, avril 1878.

*Revue des langues romanes* — 2<sup>e</sup> série — tome v<sup>e</sup> — n<sup>o</sup> 4, mois d'avril 1878.  
*De la rotation diverse de la terre*; par Auguste Ausiaume, 2<sup>e</sup> édition 1868.

Il dépose ensuite le rapport de la Commission chargée de la révision du règlement, et fait savoir que ce rapport est affiché et mis à l'ordre du jour, conformément à l'article 85 du règlement, depuis le 11 mai courant; qu'ainsi, l'Académie pourra s'occuper de cette affaire, dès le 25 de ce mois, si elle le juge convenable. Une séance administrative spéciale est, en conséquence, votée pour ce jour-là.

En dernier lieu, le secrétaire annonce qu'il a retiré des minutes de M<sup>e</sup> Bret, notaire à Nîmes, pour être déposées aux archives, les copies de deux actes en date, l'un du 15 septembre 1778 et l'autre du 19 janvier 1780 par lesquels J.-Franç. Séguier, alors secrétaire-perpétuel de l'Académie de Nîmes, a fait donation de son cabinet et de sa maison d'habitation à cette Académie, à la charge par elle de payer 12,000 livres à l'œuvre de la Miséricorde et 2,000 livres à l'Hotel-Dieu.

M. VIGUIÉ donne lecture de sa *notice biographique sur le président de Clausonne*.

M. BONDURAND, rendant compte du beau travail de M. Edouard Fleury, s'exprime en ces termes.

« Parmi les publications dont il est fait quotidiennement hommage à l'Académie de Nîmes, il en est qu'on doit considérer comme tout à fait hors de pair pour le luxe typographique et l'importance scientifique. Vous n'avez pas oublié le magnifique album, envoyé par MM. Moreau sur les fouilles de Caranda, ni ces planches chromolithographiques représentant les plus beaux objets trouvés dans ces sépultures qui sont devenues subitement célèbres, grâce à l'emploi intelligent que d'heureux chercheurs ont su faire de leur grande fortune.

« Aujourd'hui, c'est M. Edouard Fleury qui veut bien nous faire hommage, au nom du Conseil général de l'Aisne et en son nom personnel, du splendide ouvrage qu'il consacre aux richesses archéologiques de son département.

« En chargeant un de ses membres de lui faire un rapport sur cette publication, l'Académie de Nîmes a entendu marquer d'une façon toute spéciale sa gratitude pour les donateurs. Comptant dans son sein des archéologues, elle ne saurait demeurer indifférente aux travaux d'archéologie qui illustrent d'autres régions de la France, surtout cette France du Nord, si patriotique et si prompte à relever la science nationale.

« De l'œuvre exceptionnelle de M. Edouard Fleury, les deux premières parties seulement ont paru. Ce sont deux grands volumes in-quarto contenant de nombreuses gravures sur bois et embrassant les temps préhistoriques, les époques Gauloise, Gallo-Romaine, Mérovingienne, Carlovingienne, et Romane pri-

mitive. On le voit, le cadre est vaste, et nous avons dès maintenant un ample sujet d'étude en attendant le 3<sup>e</sup> volume, qui traitera de la suite du moyen-âge, des monuments militaires et de la Renaissance.

« Le point de départ de l'ouvrage a été un simple rapport adressé, au nom de la Commission départementale du classement nouveau des monuments historiques de l'Aisne, au ministre de l'instruction publique. Les instances de M. de Crisenoy, alors préfet, les encouragements du conseil général, et, par dessus tout, le zèle scientifique de M. Fleury, qui n'a reculé, ni devant de nombreuses excursions supplémentaires, ni devant de nombreux remaniements, ont tiré de la chrysalide tout ce qu'elle devait donner, c'est-à-dire une œuvre méthodique, s'étendant à tout ce que l'archéologie locale a noté jusqu'à ce jour d'intéressant. C'est le tableau fidèle des richesses de l'Aisne, tableau tracé suivant le plan qui s'offrait naturellement à l'auteur, la division par grandes époques, et, au moyen d'éléments de choix, une connaissance approfondie des faits locaux, une érudition qui les dépasse et permet les vues générales, une langue précise et facile, une intelligence qui est à l'aise dans des questions souvent délicates et très-variées ; enfin, une réserve, une sincérité vraiment scientifique, voilà ce qu'on y trouve.

M. Bondurand, avec M. Fleury, passé successivement en revue les villages souterrains, les monuments mégalithiques, menhirs, dolmens, l'âge de bronze, l'époque gallo-romaine, les camps, les routes, les

enceintes de villes, les palais, les théâtres, les bains, les villas, les peintures murales, les mosaïques, les statues, les bijoux, le culte et les sépultures, etc....

En terminant cette intéressante lecture, M. Bondurand rend hommage à une entreprise qui était de nature à effrayer les plus résolus, à une synthèse monumentale qui est un véritable titre de gloire pour le département de l'Aisne et pour son auteur, et il témoigne le regret qu'une œuvre pareille n'existe pas pour le Gard. « Souhaitons, dit-il, qu'il se trouve un homme de science et d'énergie pour tracer aussi le tableau complet et méthodique de nos richesses, et profiter des beaux travaux de détail qui sont déjà publiés. Nous n'avons rien à envier aux autres régions sous le rapport archéologique, il nous manque un historien. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 1<sup>er</sup> juin 1878.*

Présents: MM. Verdier, *président*; Alph. Dumas, E. Germer-Durand, Bigot, Liotard, Q. des Rivières, Brun, Lenthéric, Puech, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Delépine, Sabatier, l'abbé Ferry, *membres résidants*; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*; Édmond Hugues, *membre non-résidant*.

M. Aurès, secrétaire-perpétuel, retenu chez lui, se fait excuser de ne pas pouvoir assister à la séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le secrétaire dépose sur le bureau, les ouvrages suivants :

*Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844 — T. 13, et quatre exemplaires du Catalogue des brevets d'invention, année 1877 — n° 12.*

*L'Investigateur, journal de la Société des*

*Etudes historiques* (ancien Institut historique), 44<sup>e</sup> année, Janvier et Février 1878.

*Un document inédit sur Laure de Sade*, par M. de Berluc-Perussis.

*Société archéologique de Montpellier*; n<sup>o</sup> 37, contenant une copie du manuscrit n<sup>o</sup> 126 de la Bibliothèque de Nîmes provenant de la collection du marquis d'Aubais — *Chronique de Mauguio*, 1 v. in-4<sup>o</sup>.

*Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen*, 5<sup>e</sup> vol., 3<sup>e</sup> cahier.

5<sup>e</sup> fascicule, (avril 1878) de l'*Academia dei Lincéi*.

*Débora la bohémienne*, par M. le chevalier Adolphe Pieyre, 1 vol. in-18.

*L'Union, chronique des Sociétés savantes*, 3 livr. in-4<sup>o</sup>.

*Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure*, 1<sup>re</sup> année, T. 1.

*Correspondance scientifique*, n<sup>os</sup> 75 et 76, 2<sup>e</sup> année.

*Recueil de l'Académie des jeux floraux de Toulouse*, 1878.

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1877.

*La nouvelle Société indo-chinoise et l'Art Khmer*, par le D<sup>r</sup> Legrand.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France*, 1878, numéro 1.

*Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère*, T. 29.

*Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 1876-77.

*Mémoires de la Société des antiquaires  
du centre, T. 6, 1875-76.*

M. C. LIOTARD, auquel un volume des *Actes de l'Académie de Bordeaux* avait été confié pour signaler ce qu'il pouvait contenir d'intéressant, lit le rapport suivant sur un travail très-curieux de M. Dezeimeris.

*Actes de l'Académie de Bordeaux,*  
(37<sup>e</sup> année).

**Leçons et remarques sur le texte de divers auteurs  
par Reynhold Dezeimeris.**

Je remercie M. Aurès d'avoir appelé mon attention sur le volume des *Actes de l'Académie de Bordeaux*, et dans ce volume sur un ouvrage qu'il a supposé devoir être dans mes goûts. Il l'était si bien, que, sans en connaître la provenance et simplement alléché par le sujet, je m'étais déjà rendu acquéreur d'un exemplaire du travail de M. Reynhold Dezeimeris, qui traite de quelques corrections de texte dans certains passages de Régnier, d'André Chénier et d'Ausone, et de quelques points de concordance entre divers passages de leurs œuvres avec les écrivains antérieurs de nos premiers siècles littéraires ou de l'antiquité grecque.

M. Dezeimeris appartient à la race des Erasme, des Scatiger et des Heinsius, à en juger par la profonde connaissance qu'il manifeste des œuvres des poètes grecs, dont

la plupart d'entre nous savent à peine les noms. Passe pour Homère, Hésiode, Anacréon, dont les œuvres classiques sont assez familières au plus modeste lettré mais pour Théognis et Stobée et autres *poetæ minores*, ils ne sont guère fréquentés que par les esprits rares et délicats comme M. Dezeimeris. J'aurais juré que le savant bordelais ne pouvait être qu'un échappé de notre grande École Normale. Aucun indice sur la liste des membres de l'Académie de Bordeaux ne fournit des renseignements sur ses antécédents ; si nous avons à faire à un savant amateur, je reste confondu devant les résultats obtenus par l'amour pur de la science poussé à un pareil degré. M. Dezeimeris possède la littérature grecque, sans préjudice des auteurs latins, comme MM. Boissonnade et Egger ; et il a déployé d'ailleurs, dans les annotations de son édition des œuvres poétiques de de Brach, une érudition et une variété de connaissances littéraires inimaginables : c'est par cette belle publication qu'il se fait surtout apprécier. Pour mettre en lumière un poète à peu près inconnu dans ces derniers temps, et auquel il portait une affection particulière comme compatriote, il s'est livré à des recherches immenses, ou peut-être n'a-t-il puisé que dans ses souvenirs qui lui ont permis d'enrichir les deux volumes de Brach d'une quantité innombrable de notes substantielles, qui présentent le plus vif intérêt, en montrant, par leur rapprochement avec le texte de son auteur favori, combien nos poètes du xvi<sup>e</sup> siècle étaient eux-mêmes versés dans la connaissance des anciens.

On ne saurait se rendre compte des mérites du travail que j'ai signalé en débutant

que par une lecture complète ; c'est une œuvre qui ne se prête pas à l'analyse. — Des recherches minutieuses, appuyées sur un sens critique et sur une méthode d'investigation correcte et sûre, ont permis à M. Dezeimeris de restituer bien des expressions corrompues par l'ignorance des copistes ou par la négligence des premiers éditeurs des poètes qu'il passe en revue : Régnier, Ausone, André Chénier.

Son travail, en ce qui concerne ce dernier, se trouve réduit, par une circonstance singulière que M. Dezeimeris appelle une grosse mésaventure et que j'aurais qualifiée, à sa place, de cruelle déception. Figurez-vous le désappointement d'un travailleur infatigable qui a fait, sur un auteur chéri, une ample moisson de remarques curieuses ou d'heureuses trouvailles, et qui se voit enlever tout l'honneur de ses découvertes par un rival inconnu (M. Becq de Fouquières), dont l'œuvre similaire marchait en même temps et qui l'a devancé par l'antériorité de sa publication. M. Dezeimeris n'a pas pu renoncer, sans chagrin, aux fruits de ses longues et patientes recherches ; il rend compte de sa déconvenue et rend hommage au mérite de son collaborateur inconscient avec un esprit de justice des plus méritoires, et de plus, avec une candeur et une bonne foi qui donnent à son aveu une tournure charmante.

(Voir le préambule sur les remarques relatives à Chénier, pages 42-44).

Je ne choisirai, dans cette publication où M. Dezeimeris fait preuve d'une si riche érudition, que quelques exemples pour

témoigner de la justesse de ses remarques.

Dans l'œuvre d'André Chénier, ce sont surtout les imitations que signale M. Dezeimeris. Si M. Becq de Fouquières a noté dans le *Jeune malade* quelques élans de passion qui peuvent avoir été empruntés à la *Phèdre* de Racine, M. Dezeimeris découvre, dans un roman presque inconnu, les *Aventures de Rhodante et de Dosiclès* de Théodore Prodrome, le canevas du poème et ses détails les plus caractéristiques.

Lequel de nos critiques les plus savants s'était douté jusqu'à ce jour qu'un poète français était allé chercher des inspirations dans le roman obscur de Théodore Prodrome? André Chénier faisait plutôt penser à Longus et à Théocrite. Cette découverte révélée par M. Dezeimeris lui donne à penser qu'André Chénier, qui était, dit-il, un *friand à la façon de Boissonnade*, était doublé d'un bibliophile.

Dans l'œuvre d'Ausone, une des plus curieuses rectifications ou restitutions du texte porte sur la xxx<sup>e</sup> épigramme (la xxix<sup>e</sup>, dans la traduction de Joubert), où tous les érudits s'étaient évertués assez maladroitement à expliquer, dans le titre, le premier mot qu'ils lisaient en créant un abominable barbarisme : *myobarbum* ; il s'agit d'une inscription à placer au-dessous d'une statue de Bacchus, que tous les commentateurs ont lue jusqu'à ce jour comme suit : *Myobarbum Liberi patris signo marmoreo in villa nostra.....*

Ce *myobarbum* avait été, non sans raison, un sujet d'étonnement, mais aussi l'occasion des plus bizarres raisonnements de la part des savants Scaliger, Huet et Tur-

nébe, qui empruntaient les éléments du mot étrange à *mus*, *myos* et *barba*, l'expliquant en conséquence par « barbe de souris » ou « barbe pointue », sans être arrêtés par la considération que Bacchus est généralement représenté sous la forme d'un jeune homme imberbe.■

M. Dezeimeris, mieux inspiré, je pense, arrive, par l'examen comparatif des diverses altérations qui ont pu se produire sous la plume des copistes, à lire, au lieu de *myobarbum in υποβαθρον*, βαθρος ou υποβαθρος désignant un socle ou la base d'un piédestal. Dès lors l'inscription devient claire et satisfaisante : *Sur le socle d'une statue de Liber ou Bacchus* ; leçon qui rappelle et reproduit la forme ordinaire du titre d'une foule d'épigrammes dans Ausone et dans Martial :

*in statuam Rufi.*  
*in simulacrum occasionis.*  
*in amphitheatrum Coesaris.*  
*in vetustillam.*  
*etc. etc.*

Le chapitre premier du travail de M. Dezeimeris, consacré à Régnier, contient de curieux rapprochements qui font ressortir les emprunts faits, pour la forme générale à Ronsard, et pour certains détails au cardinal du Perron et à Montaigne. Il rectifie, de la façon la plus concluante, quelques termes qui forment des non-sens ou des contresens, tels que ceux-ci :

Décider pour *Déceler*,  
Père pour *frère*,  
Rivage pour *image*,

Dans les passages suivants : (pages 23, 24, 39)

Il n'est à *décider* rien de si mal aisé  
Que sous un saint habit le vice desguisé.

Lisez *déceler*.

Dans le temple de Delphe, où Phébus on révère,  
Phébus, roy des chansons et des Muses *le père*.

Lisez *le frère*.

Que la beauté plus grande est laide auprès de vous !  
Mais tout ne répond pas au traict de ce visage,  
Plus vermeil qu'une rose et plus beau qu'un *rivage*.

Lisez *image*.

Dans un chapitre complémentaire relatif au même Régnier, M. Dezeimeris propose une rectification à un passage scabreux, comme il en est trop dans ce satyrique qui ne reculait pas devant la crudité de l'expression :

Il semble, en leurs discours hautains et généreux  
Que le cheval volant (Pégase) n'ait *pissé* que pour  
[eux.

M. Dezeimeris propose, avec moins d'assurance qu'à l'ordinaire, de substituer *piaffer* au mot malencontreux qu'on a cru pouvoir lire dans le passage sus-énoncé ; il en est qui ont lu *passer*, leçon qui ne présente point de sens, et qui me paraît émaner d'un esprit timoré, mais peu judicieux.

En proposant *piaffer* qui, dans le lexique de Nicot, est expliqué: « marcher avec bra-

« verie, qui est quand un esventé, par su-  
« perbe et hautaine contenance de visage  
« et de fière démarche, se porte superbe-  
« ment, contemnant et nazardant les au-  
« tres ».

M. Dezeimeris hésite, en avouant qu'il ne connaît aucun exemple contemporain de *piaffer*.

Oserais-je venir à son aide, en lui signalant le mot *piaffe* employé avec le sens sus-indiqué de *braverie, insolence*, dans divers passages des *Après-disnées du sieur de Cholières*, livre qui parut en 1587, faisant suite aux *Matinées* du même, publiées en 1585.

En voici deux citations :

« Voilà un homme qui, tous les jours,  
» changera d'habits ; mais ils seront tous de  
» mesme étoffe, de mesme façon et de  
» mesme couleur ; il ne fera pas telle *piaffe*  
» que le poupin mignard et leurré courti-  
» san, lequel n'aura qu'un habit à chasque  
» quartier, moyennant qu'il soit tout dif-  
» férent ». (page 15.)

« Le poète ne veut pas la donner une at-  
» tache à l'avarice de la femme, mais à celle  
» du mari..... et à la trop grande  
» *piaffe* que vouloit faire ceste mignonne,  
» qui, pour s'attifer et se parer.....

M. DELÉPINE lit ensuite quelques pièces de vers, chants du foyer domestique.

M. ALBIN MICHEL communique plusieurs

inscriptions inédites, découvertes par lui au chemin d'Uzès, dans la ruelle Saint-Marc et dans la rue Porte-de-France.

La plus curieuse d'entr'elles est un autel votif à la déesse de la fièvre quarte; en voici le texte:

QVARTANE  
VOTVM. RED  
DET. LIBENS  
MERITO  
BYRRIA. SEVE  
RILLA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 15 juin 1878.*

Présents : MM. Verdier, *président* ; Alphonse Dumas, E. Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, Des Rivières, Brun, Lenthéric, Gouazé, Puech, Pelon, Faudon, Carcassonne, Meynard-Auquier, Delépine, Albin Michel, *secrétaire-adjoint*, membres résidants ; le docteur Laval, *associé-correspondant*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Il est déposé sur le bureau les publications suivantes adressées à l'Académie.

Le n° 11 du journal *Le Livre d'Or*. — 1<sup>er</sup> juin 1878.

Le 1<sup>er</sup> registre consulaire de la *Ville de Limoges*.

Le Tome 34<sup>e</sup> des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*.

Le T. 4 des *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*.

Les n<sup>os</sup> 3 et 4, (mars et avril 1878) de la *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*.

Un programme du concours ouvert, pour 1879, par la *Société des Arts et Sciences de Carcassonne*.

Le n<sup>o</sup> 5 (31 mai 1878) de la *Revue Savoisienne*.

Le n<sup>o</sup> 78, 2<sup>e</sup> année, (11 juin 1878) de la *Correspondance scientifique* (téléphone).

Le n<sup>o</sup> du 15 mai de l'*Union, chronique des Sociétés savantes*.

Les n<sup>os</sup> 2 et 3 du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura)*.

Le *Bulletin de la Société protectrice des animaux*. — N<sup>o</sup> du mois de mars 1878.

*Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, T. 15.

*Annales de la Société académique de Nantes* — 1877.

Programme des prix proposés par la *Société académique de Nantes* pour 1878.

*Bulletin de la Société Archéologique de la Charente*. 1866, T. 4.

*Lettre de M. Faysse, père, de Beauvoisin*.

*Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. T. 11, 12 et 13.

M. Alphonse DUMAS lit le rapport suivant :

Rapport sur la proposition adressée à

l'Académie de Nîmes d'adhérer à l'Association française fondée en 1833 par M. de Caumont, sous le titre d'*Institut des Provinces*, et qui s'est récemment modifiée et étendue sous le nom de l'*Union des sociétés savantes*.

L'Administrateur, délégué par le Conseil de cette Association, a récemment écrit au président de l'Académie de Nîmes pour lui demander si notre Compagnie voudrait bien accorder son adhésion à celle qu'il représente, après avoir pris connaissance des divers documents qu'il lui transmet.

Les directeurs du nouvel *Institut des Provinces*, à la tête desquels se trouvent placés M. le comte de Toulouse-Lautrec, président, et M. Druilhet-Lafargue, secrétaire-perpétuel, présentent leur entreprise comme la reconstitution de celle de M. de Caumont, fondateur des Congrès scientifiques qui, de 1833 à 1877, successivement tenus dans 43 de nos départements, ne cessèrent d'y faire appel à la présence effective de tous les hommes amis des lumières, et de propager ainsi, sur les principaux points du territoire, toute idée susceptible d'une application.

Entre autres congrès, celui qui, en septembre 1844, s'ouvrit à Nîmes, a laissé à ceux d'entre nous qui purent y assister un vif et agréable souvenir. Il fut présidé par M. le comte de Gasparin, ancien ministre de l'agriculture et du commerce, et eut pour secrétaires généraux, MM. Gaston de LaBaume, président de la Société d'agriculture du Gard et le baron d'Hombres-Firmas, d'Alais, membre--correspondant de l'Institut.

Cette session, qui était la 12<sup>e</sup> des Congrès, ne fut pas moins brillante que celle, qui l'avaient précédée ou qui devaient la suivre, soit par la facilité et le vaste champ d'exploration offerts aux études archéologiques, soit par l'intéressante visite qui se fit, dans le riche bassin houiller de l'arrondissement d'Alais, sous la conduite de M. Emilien Dumas.

Dans le rapport de M. Druilhet-Lafargue au conseil de l'*Institut des Provinces*, réuni à Toulouse, le 11 avril 1878, le secrétaire-perpétuel expose que après deux ans d'un travail incessant pour continuer dans son ensemble l'œuvre de M. de Caumont et concilier les traditions avec les exigences actuelles du mouvement scientifique, il croit être aujourd'hui arrivé au but. Pour étendre le plus possible au grand public ses moyens d'action, M. Druilhet-Lafargue a substitué à son Bulletin trimestriel une publication bi-mensuelle, ayant pour titre *l'Union* et pour sous-titre *Chronique des Sociétés savantes*. Un groupe d'hommes dévoués, dit-il, lui a offert de l'aider à faire, de ce recueil périodique, un organe sérieux des Institutions scientifiques de la France. Il a accepté, et a voulu faire plus encore: car, pour se réserver l'absolue liberté d'insérer dans la feuille qu'il dirige les débats du Sénat, de la Chambre, des Conseils généraux et municipaux, il a déclaré qu'il était prêt à verser le cautionnement de 6,000 francs exigé par la loi. Mais en attendant l'exécution de ce projet éventuel, *l'Union* restera purement scientifique, littéraire, artistique et agricole. Son objet essentiel, étant de mettre sous les yeux de chacune des Sociétés

françaises le résumé de leurs travaux respectifs, sera atteint, pense-t-il, par les numéros successifs de sa publication, paraissant au moins deux fois par mois. Les membres de l'Association, dont le nombre est illimité, ne devront aucune cotisation ; mais, pour faire partie de *l'Union*, on doit remplir une des trois conditions suivantes : 1° être rédacteur de publications périodiques ; 2° être auteur ; 3° être membre d'une Société scientifique, artistique, littéraire ou agricole. — On est, en outre, tenu de signer une demande d'admission, qui implique divers engagements de collaboration, tels par exemple, pour les membres des sociétés savantes, que l'obligation d'adresser au journal *l'Union*, les procès-verbaux de leurs séances, les comptes-rendus de leurs concours, expositions, etc., le tout avec une parfaite exactitude ; mais les frais de correspondance sont remboursés à chaque fin de semestre.

L'abonnement à *l'Union* (10 francs par an) est absolument facultatif pour les membres des sociétés savantes, pris individuellement, aussi bien que pour ces sociétés elles-mêmes.

Pareilles conditions suffisent, ce me semble, à prouver que *l'Institut des Provinces* n'est nullement une spéculation financière et ne se propose que l'intérêt général d'une civilisation pacifique et progressive. Il me paraît que les articles suivants de son prospectus tendent à la même démonstration : 25 membres d'une société, membres déjà appartenant à *l'Union*, y abonnent, par ce seul fait, leur société. Tout groupe départemental de 100 membres recevra annuellement une médaille d'or de 100 francs adé-

cerner à la personne ou à l'institution qu'il en aura trouvée digne, en se conformant néanmoins aux indications données par *l'Union*. Tout groupe régional de 500 membres aura, chaque année, à sa disposition une médaille d'or de 500 francs qu'il décernera, dans les formes prescrites par *l'Union*, à la personne ou à l'institution scientifique ou agricole dont il voudra récompenser le mérite.

A ces dispositions, le secrétaire-perpétuel ajoute : qu'il ne pourra y avoir que douze régions, et que le nom des adhérents est publié successivement dans le journal *l'Union* : 1° avec le numéro d'ordre de la région ; 2° le nombre d'adhérents de la région (afin de constituer un groupe de 500 membres) ; 3° le nombre d'adhérents dans le département (afin d'organiser des *centuries*). L'année 1878 sera consacrée au fonctionnement général administratif de *l'Union* et une assemblée générale aura lieu à Paris, au mois de septembre. Quant à l'organisation des groupes, il est dit que tout membre de *l'Union*, qui aura groupé 100 adhérents, est président du groupe et choisit le secrétaire ; le groupe nomme deux assesseurs. — Le président du groupe régional est nommé chaque année par le Conseil général de *l'Union*, il choisit son secrétaire et nomme un vice-président. — Enfin, un article transitoire prévoit le cas, tout-à-fait improbable, de l'insuccès du but poursuivi ; et, si une telle situation se trouvait constatée, la société serait dissoute de plein droit le 31 décembre 1878.

Les cinq numéros de *l'Union*, à la date des 1<sup>er</sup> et 15 avril, 1<sup>er</sup> mai, 15 mai et 1<sup>er</sup> juin 1878, qui nous ont été envoyés par M. le

secrétaire-perpétuel de *l'Institut des Provinces*, se bornent à la publication de comptes-rendus des travaux les plus récents de diverses académies et autres sociétés savantes, telles que celles de Bordeaux, Nîmes, Toulouse, Lyon, Forcalquier, Paris, Montbrison, Marseille, Club-Alpin, Société des langues romanes et leur brillant congrès à Montpellier, annonces de concours etc.

Maintenant il s'agit pour nous de répondre à M. le secrétaire-perpétuel de *l'Institut des Provinces*, qui d'abord nous demande si notre Académie consent à s'associer à l'œuvre dont il est auprès de nous l'organe; et, si nous lui donnons notre adhésion, il nous prie de lui désigner, dans le plus bref délai, celui de nos membres avec lequel il devra lui même se mettre en rapport et mettre en rapport le rédacteur correspondant pour notre département.

A la première de ces demandes, dont, au reste, la seconde est la conséquence immédiate, il me semble que l'Académie de Nîmes ne peut faire qu'une réponse affirmative, puisque à titre de société savante, elle est appelée de plein droit à faire partie de *l'Institut des Provinces*. Il est vrai que ce nouveau titre nous mettrait dans l'obligation d'adresser régulièrement au journal *l'Union* un extrait des procès-verbaux de nos séances, des jugements de nos concours, et d'autres actes de quelque importance; mais aussi nous avons tout sujet d'espérer que la remarquable activité et le bon vouloir de notre secrétaire-perpétuel et de son secrétaire-adjoint, ne seront point effrayés de cette tâche supplémentaire. Ce serait donc M. Aurès que nous désignerions, s'il

voulait bien le permettre, comme le *délégué* de notre compagnie, disposé à se mettre en rapport avec M. le représentant de l'*Union*; quant au travail de copiste, qui deviendrait nécessaire, les fonds de l'Académie y pourvoiraient sans doute aisément.

En terminant la lettre qu'il nous adresse, M. Druilhet-Lafargue paraît attendre de notre esprit de confraternité, que, par l'insertion dans l'un de nos procès-verbaux communiqués à la presse locale et dans lequel mention serait faite du *nouvel Institut des Provinces*, nous chercherons ainsi à donner autour de nous une publicité désirable à une œuvre qui poursuit, comme le fait la nôtre, un but digne de toute sympathie.

Je propose à l'Académie de souscrire également à ce vœu de notre honorable correspondant, vœu qu'il ne nous sera pas difficile de réaliser, alors que du moins l'un des principaux journaux de notre ville nous demeure toujours ouvert.

Après quelques explications verbales données par M. E. Germer-Durand, desquelles il résulte que l'ancienne société fondée sous le titre d'Institut des Provinces s'est scindée en deux pour former : 1° la *Société des congrès* ou *Union des sociétés savantes*, dont M. Druilhet-Lafargue est le secrétaire-perpétuel, et 2° la *Société d'archéologie française* dont M. L. Balustre est le principal administrateur, l'Académie décide qu'il sera répondu à M. Druilhet-Lafargue que sa proposition est acceptée et que M. Aurès, secrétaire-perpétuel, est chargé de se mettre en relation avec lui.

M. Alphonse Dumas fait hommage à l'Académie d'une médaille en bronze dont il avait été honoré comme secrétaire d'un des congrès archéologiques, médaille frappée en l'honneur de M. de Caumont.

L'Académie remercie M. Dumas et décide que cette médaille prendra place dans le médailler de la Société.

M. le Docteur V. Laval associé-correspondant, lit le commencement d'un travail qu'il publie dans un journal de médecine et qui porte pour titre : *Etude sur l'expertise médico-légale chez les Hébreux.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

*Séance du 29 juin 1878.*

Présents : MM. Verdier , *président* ; Brun, Liotard, Quesnault des Rivières, Alphonse Dumas, Meynard-Auquier, Bolze, Bigot, Puech, Sabatier, Louet, abbé Ferry, Albin Michel, *secrétaire-adjoint*, membres résidants ; M. l'abbé Azaïs, *membre honoraire*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le secrétaire-adjoint dépose les ouvrages suivants :

Programme des concours ouverts par l'*Académie de Metz* pour 1879.

*Romania*, n° 26, mois d'avril 1878.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1<sup>er</sup> trimestre 1878.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère*, T. 29.

*Recueil de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne*, 1877.

*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*.

*L'Union, Chronique des Sociétés savantes, 15 juin 1878.*

*Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, n° 1, 1878.*

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, T. 6.*

*Roman et Patois, par M. Louis de Combette-Labourelie.*

*Discours de Nemo (ignotus), successeur de Victor Hugo (pamphlet).*

*Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, T. 9.*

Ce dernier ouvrage est confié à M. Louet, qui veut bien se charger d'en faire le rapport.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre circulaire de M. Waite, chancelier de l'Institution smithsonienne pour annoncer la mort de M. Joseph Henry, secrétaire et directeur de l'Institution, et son remplacement par M. Spencer Fullerton Baird.

Cette lettre de part donnant, pour ainsi dire, la biographie de M. Joseph Henry est ainsi conçue :

« Pour le compte des régents de l'Institution smithsonienne, il m'incombe le triste devoir d'annoncer la mort du secrétaire et directeur de l'Institution, Joseph Henry, qui a eu lieu dans cette ville, lundi 15 mai, à midi dix minutes.

« Le professeur Henry était né à Albany, dans l'Etat de New-York, le 17 décembre 1799 ; il devint professeur de mathématiques à l'Académie d'Albany, en 1826 ;

» professeur de philosophie naturelle au col-  
» lège de New-Jersey, à Princeton, en 1833,  
» et fut élu premier secrétaire et directeur de  
» l'Institution smithsonienne, en 1846.

« Il reçut le titre honoraire de docteur ès-  
» lois du collège de l'Union, en 1829 et de  
» l'Université d'Arward, en 1851.

« Il était président de l'association amé-  
» ricaine pour l'avancement de la science,  
» en 1849; il fut élu président de l'Aca-  
» démie Nationale des Sciences des Etats-  
» Unis, en 1868; président de la Société  
» philosophique de Washington en 1871;  
» doyen du Conseil de Light-House (maison  
» de lumière) aux Etats-Unis, la même an-  
» née; il a continué à remplir ces trois der-  
» niers postes jusqu'à sa mort.

« Le professeur Henry contribua à faire  
» faire des progrès à la science, en électri-  
» cité, en magnétisme électrique, en mé-  
» téorologie, en capillarité, en acoustique  
» et dans d'autres branches de la physique.  
» Il publia des mémoires remarquables  
» dans les transactions des différentes so-  
» ciétés savantes dont il était membre, et  
» consacra trente-deux ans de sa vie à ren-  
» dre l'Institution smithsonienne telle que  
» l'avait conçue son fondateur, c'est-à-  
» dire, un instrument efficace pour l'aug-  
» mentation et la diffusion du savoir parmi  
» les hommes.

« A la réunion spéciale du conseil des  
» Régents de l'Institution smithsonienne  
» tenue aujourd'hui, 17 mai 1878, le profes-  
» seur Spencer Fullerton Baird, depuis plu-  
» sieurs années secrétaire-adjoint de l'Ins-  
» titution a été dûment élu secrétaire de l'Ins-  
» titution pour succéder au professeur Joseph  
» Henry décédé ».

M. Albin MICHEL se fait l'interprète de l'Académie pour féliciter M. le Docteur Puech, membre de l'Académie de Nîmes, qui vient d'obtenir à l'Académie de Médecine de Paris, le prix Huguier, de 3,000 francs.

M. l'abbé C. FERRY lit le rapport suivant sur l'ouvrage de Dom Pierron intitulé: *Le Temple des Messins*, ouvrage réimprimé par les soins de M. Chabert, associé-correspondant de l'Académie de Nîmes :

« Le livre offert par M. Chabert à l'Académie de Nîmes est la reproduction d'un poème composé il y a cent ans. Le sujet de ce poème est l'éloge des grands hommes qui, depuis Clovis jusqu'à l'époque où écrit l'auteur, honorèrent la ville de Metz par leurs vertus, leurs ouvrages ou leurs talents. L'auteur, Dom Pierron, appartenait à la savante congrégation des Bénédictins, à qui la France est redevable de tant de richesses littéraires. Il professait depuis plusieurs années les humanités au collège de Metz, lorsqu'il composa, en vers latins, le poème qui nous occupe. Ce petit ouvrage eut assez de succès pour ouvrir à Dom Pierron les portes de la *Société royale des sciences et arts* fondée à Metz, en 1760. Le savant professeur fit hommage de son poème, encore inédit, à ses nouveaux collègues, et, sur le rapport favorable des commissaires, le *Temple des Messins* fut jugé digne de l'impression.

« Il parut, en 1779, sous ce titre : *Templum, Metensibus sacrum carmen*. Dom Pierron faisait suivre son poème de la traduction française. C'est cette dernière seu-

lement qui vient d'être réimprimée ; l'exécution typographique est excellente : elle fait honneur à M. Chabert, qui a reproduit avec une grande exactitude et un scrupule bien digne de son érudition, l'orthographe de l'auteur.

« Le désir d'être utile, écrit dom Pierron dans sa préface, m'a fait regarder cette ville (Metz) comme ma patrie. La satisfaction des citoyens a fait ma joie, mes heures de loisir ont été consacrées à l'étude des fastes de la ville et que n'ai-je pas vu dans ces annales ? D'un côté, la pratique de la vertu, l'amour de la paix et de la justice, le respect pour les lois, la fidélité envers le souverain, l'humanité, la bravoure, la générosité ; de l'autre côté, la culture des sciences et des arts, l'éloquence, la poésie, la médecine, la peinture et la gravure : je ne puis exprimer combien je me sentis, pour lors, animé contre les détracteurs de la patrie, contre ces lâches citoyens qui ne rougissent pas de s'avilir aux yeux de la postérité, en adoptant des maximes opposées à la vérité et contraires à l'honneur de leur pays ». Ainsi, c'est en lisant l'histoire de Metz et en parcourant ses annales, que dom Pierron s'enflamma d'amour pour sa patrie d'adoption, et qu'il conçut l'idée de résumer toutes ses gloires dans un poème, en satisfaisant ainsi à la fois, à ses triples devoirs de citoyen, de professeur et d'académicien. Le plan du poème est tout-à-fait dans le goût mythologique de l'époque. Endormi sous les frais ombrages de la promenade de l'Isle, le poète voit en songe le génie de Metz qui lui reproche son silence et le conduit vers un temple auguste, dont les portes, lamées d'or, s'ouvrent aussitôt devant eux. Là, se trou-

vent rassemblés tous les personnages éminents dont la vie se rattache à l'histoire de Metz. Au milieu du temple, sur des trônes d'or, siègent les rois d'Austrasie, dont Metz fut la capitale, et les Maires du palais, qui, sous un autre nom, exercèrent la même autorité; les guerriers sont assis sur les degrés des trônes; à droite, sont les pontifes; à gauche, les magistrats et les jurisconsultes; ceux-ci ont à leurs pieds les artistes et les écrivains célèbres; ceux-là, les hommes pieux, qu'une vertu singulière a élevés au-dessus de leurs contemporains.

« Le génie fait connaître succinctement au poète tous les grands hommes, soit par leur chefs-d'œuvre et leurs écrits, soit par leurs exploits et les services qu'ils ont rendus à la patrie. Sorti du temple, le poète aperçoit le détracteur de Metz, Corneille Agrippa, qui fait de vains efforts pour se tirer d'un abîme dans lequel il est plongé. Plus loin il rencontre les modernes, qui s'avancent à grands pas vers le temple de la gloire; et, comme tout rêve doit avoir une fin, un coup de canon arrache subitement dom Pierron à ses visions mythologiques. On le voit, la fiction n'est pas neuve. Nous sommes dans le classique pur: nul entrain, nulle verve dans le récit. Ce n'est pas cependant une nomenclature toute sèche; c'est plutôt un vaste décor que l'on déroule devant nos yeux, un tableau où sont groupés des personnages français drapés à l'antique. Disons mieux, c'est une galerie de portraits et de scènes arrangés d'après un plan méthodique, et qui, se succédant sans interruption, malgré les peines que se donne le poète pour varier son récit, engendre promptement la monotonie. Il est cepen-

dant quelques personnages sur lesquels dom Pierron appuie avec une complaisance marquée. En parlant du premier roi de Metz, Thierry, fils de Clovis, le poète fait un éloge gracieux du sol et de la campagne de Metz. Parmi les guerriers, les portraits qu'il trace avec plus de soin, sont ceux de François de Guise, défenseur de Metz contre les Impériaux, et du maréchal de Belle-Île, le chef de l'immortelle retraite de Prague, et, ce qui était non moins beau aux yeux de dom Pierron, le fondateur de la Société royale de Metz. Le travail civilisateur des évêques de Metz, Bertrand, Arnoul, Chrodegand est suffisamment mis en lumière. Pourquoi faut-il que, séduit par son érudition classique, le poète compare les savants prélats au second roi de Rome, à Numa Pompilius ? Dom Pierron s'étend davantage encore sur les magistrats qui ont illustré le parlement de Metz. Au moment où il composait son poème, cette assemblée venait d'être rétablie au milieu des acclamations du peuple : il y a comme un écho de cette joie populaire dans les vers du savant bénédictin : « De quelles joies (ainsi parle le génie), les citoyens ne furent-ils pas pénétrés en ce jour ! toute la ville retentit des chants d'allégresse. Non ! quand les muses seconderaient vos efforts, vous ne sauriez dignement décrire les fêtes qui furent données à ce sujet. Partout où vous eussiez porté vos pas, vous n'eussiez entendu que l'éloge des sénateurs, et les acclamations en l'honneur du meilleur et du plus juste des rois. Les murs, les pavés répétaient tous le nom de Louis ; si le Français aime son roi, le Messin l'adore. Louis, auguste rejeton de la race des Bourbons vous êtes

la gloire et des délices de votre peuple ..... Votre avènement à la couronne fut pour le Français l'aurore d'un beau jour qui ramène les ris et les jeux..... Continuez, prince : digne imitateur du grand Henri, continuez ; c'est le moyen de parvenir sûrement à l'immortalité ! » Nous ne savons que trop comment l'avenir trompa par d'affreuses catastrophes les illusions dont se berçait le poète.

« Nous avons rencontré parmi les écrivains que dom Pierron place au temple de la gloire, un historien de Nîmes, quelque peu obscur, *Dieudonné de Maucombe*. Officier dans les armées royales, Maucombe fut appelé, par son service, à séjourner dans Nîmes. Il employa ses loisirs à composer une histoire abrégée de notre ville et de ses antiquités. Cet ouvrage, où l'on crut voir certaines opinions peu en faveur à la cour, occasionna sa disgrâce ; et Maucombe en conçut un chagrin qui abrégéa ses jours. Aussi le poète le représente-il sous les traits suivants : « La tristesse couvre le visage de Maucombe d'un léger nuage ; il se rappelle encore aujourd'hui avoir été la victime de l'envie. Le souvenir de l'injustice des hommes altère la paix qu'il goûte en ces lieux. Maucombe prit d'abord le parti des armes : mais les horreurs de la guerre déplurent bientôt à son cœur sensible ; il quitta l'épée pour cultiver les muses : il chanta Nitophar. Titre d'un roman publié par Maucombe. « *Nitophar, histoire babylonienne.* » Il peignit les fureurs de l'amour désespéré ; il célébra les monuments augustes de l'ancienne ville de Nîmes et apprit aux oliviers qui couvrent la campagne voisine à répéter ses chants ». Certes, l'éloge est discret, et à vrai dire, l'ouvrage

de Maucombe n'en mérite pas davantage. Mais la rencontre de Nîmes en plein temple messin n'a pas été sans charmes pour nous : au milieu des paysages du Nord, nous avons salué avec joie l'olivier, si cher à nos campagnes.

« En résumé, le poème de dom Pierron est d'un intérêt tout local par son sujet ; les artifices d'une mythologie démodée ne parviennent pas à retirer à la donnée l'attrait qu'inspirent les grandes œuvres, les œuvres de génie. Nous irons même plus loin. Nous trouverions puéril aujourd'hui cette méthode d'amplification renouvelée des Grecs et des Latins, ces lieux communs débités avec emphase, ces comparaisons peu naturellés, ces apostrophes amenées conformément aux règles, mais que la marche tranquille du poème ne saurait justifier. Cependant ne soyons pas trop sévère à dom Pierron. Il était de son temps. Il croyait encore, comme Boileau, qu'il n'y avait point de poème acceptable sans les fictions bien connues de l'antiquité païenne. Il ne cherche point à se délivrer de ces entraves, que tout auteur acceptait alors sans résistance. Bien plus comme professeur, il tient à continuer les traditions classiques ; il habille Metz à la romaine, il voit une république, des sénateurs, des pontifes ; il invoque Thémis ; il maudit les Parques ; il vénère les Manes : langage de convention qui peut avoir son charme en latin, mais qui nous parait en français faire un contraste désagréable avec les sentiments, les hommes et les choses qu'il représente. Assurément ces défauts, sensibles à celui qui lit la traduction, disparaissent en grande partie dans le latin. Nous regrettons que M. Chabert n'ait pas édité le poème la-

tin. Étudié comme œuvre classique, il nous eût offert un intérêt que ne présente pas la traduction française. La mythologie, qui nous déplaît en français, est à sa place dans la poésie latine. Elle y règne en souveraine et nul ne songe à la déposséder. Il nous eût été agréable d'apprécier le talent de dom Pierron comme versificateur, de juger de la facilité avec laquelle, à l'imitation de notre Fléchier et de tant d'autres hommes illustres, il maniait le vers latin ; d'admirer les ressources fécondes et la flexibilité qui lui ont permis de ployer l'expression latine à des descriptions si variées, quelquefois techniques, comme celles des gravures, des tableaux, des cabinets d'histoire naturelle qui enrichissent les musées de Metz, et qui n'offraient point le précédent dans les auteurs latins du grand siècle.

« Il est enfin un autre aspect sous lequel le poème de dom Pierron mérite d'être considéré et justement applaudi. C'est sa physionomie morale, si je puis m'exprimer ainsi. L'œuvre du Bénédictin témoigne de sentiments élevés, sages et généreux : je ne parle pas ici, de ces déclamations humanitaires, dont Rousseau avait donné le signal, et qui devaient trébucher dans le Berquinisme. On reconnaît bien, çà et là, quelques traces de cette influence dans les vers de dom Pierron ; mais ce qui est bien à l'auteur, ce qui n'est que lui, ce qui respire à chacune de ses pages, c'est un vrai patriotisme, c'est un amour sincère pour la France. On peut se convaincre, en le lisant, de la présence simultanée dans son cœur de ces deux sentiments, qui remplissaient alors l'âme des Français, l'amour de l'indépendance provinciale, et en même temps, le

dévouement absolu à la patrie représentée par le roi.

« Pour dom Pierron, il semble que le temps où Metz n'appartenait pas à la France ne compte pas dans les annales de cette ville. Tous ceux qu'il met dans son temple sont Français, et parmi les éloges qu'il adresse à Wigeric, évêque de Metz, le plus beau est d'avoir résisté, jusqu'à la dernière extrémité, aux armes de l'empereur d'Allemagne : « Un chagrin plus cuisant pour Wigeric fut de voir la patrie asservie aux princes allemands. C'est en vain qu'Henri l'Oiseleur veut le gagner par des paroles séduisantes ; c'est en vain que les grands des provinces voisines se montrent disposés à obéir à l'empereur, et que la Meuse coule déjà sous ses lois. Wigeric est attaché à la France, sa fidélité envers le roi, son souverain, ne peut être ébranlée. Il arme les citoyens ; il repousse la force par la force ; enfermé dans Metz, il souffre constamment les misères d'un long siège, et ce n'est qu'après avoir opposé la plus vigoureuse résistance qu'il permet aux aigles victorieuses d'entrer dans la capitale de l'Austrasie. »

Tels sont les modèles que dom Pierron proposait à l'imitation de ses élèves, car, dit-il dans sa préface, les exemples domestiques nous frappent plus que ceux qui nous sont étrangers ; il existe en nous un vif désir de marcher sur les traces de ceux dont nous admirons la vertu et les actions ».

M. Chabert a peut-être pensé que à cent

ans d'intervalle, la cruelle révolution qui a ravi Metz à la France donnait plus de prix au poème de dom Pierron, au livre d'or des Messins. Il a cru, avec raison, que le souvenir des hommes de cœur et de talent était à proposer plus que jamais aux générations qui s'élèvent, puisqu'elles portent dans leur sein la réhabilitation morale, intellectuelle et sociale de la patrie. Nous ne savons pas si, des souvenirs qu'il évoque, doit jaillir l'espérance ; mais nous comprenons que exilé de sa patrie, il se soit attardé à recueillir, avant de dire un dernier adieu à sa ville natale, toutes les illustrations dont elle se glorifie dans les siècles disparus. Qui de nous, ne voyant comme lui que douleur dans le présent, obscurité dans l'avenir, n'eût cherché une suprême consolation dans les splendeurs du passé !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---

— 89 —  
*Séance du 13 juillet 1878.*

Présents : MM. Verdier, *président* ; Alph. Dumas, J. Salles, E. Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, E. Brun, Lenthéric, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Delépine, Sabatier, l'abbé Ferry, *membres résidants* ; l'abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> trimestre 1878.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, (Jura) 1878*, n<sup>os</sup> 4 et 5.

*Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, T. 23 et 24.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*. T. 31 n<sup>o</sup> 5.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, T. 29, mai 1878.*

*Bulletin de la Société académique de Brest, 3<sup>e</sup> série, T. 4, 1876-1877.*

*Bulletin et Mémoires de la Société académique de Boulogne, 5<sup>e</sup> fascicule et T. 9, 1<sup>er</sup> fascicule.*

*Revue Savoisienne, n<sup>o</sup> 6. 30 juin 1878.*

*Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, T. 6, 1<sup>er</sup> fascicule.*

*Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, n<sup>os</sup> 226 à 228.*

*Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille, T. 37.*

*Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Béziers, 2<sup>e</sup> année, 1877.*

*Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, T. 6, 1876-77.*

M. Germer-Durand dépose sur le bureau une brochure de M. le Docteur l'Herbier des Plantes de Serres sur l'*Electricité statique médicale*, et annonce que M. Aurès, notre secrétaire-perpétuel, a obtenu, à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, pour son remarquable travail sur les *Bornes milliaires du Gard*, la seconde mention honorable du Concours des Antiquités nationales.

A son tour, M. Viguié signale la nomination de notre président, M. Fern. Verdier, au titre de membre honoraire de l'Académie de Dijon.

Ces distinctions, tout en honorant les personnes qui en sont l'objet, font rejaillir sur

notre société une part de leur renommée ; mention devra en être faite sur le procès-verbal.

Après ces diverses communications, M. le Docteur PUECH, poursuivant ses études, lit un travail sur *la Pharmacie à Nîmes avant la Révolution*.

S'appuyant sur les documents manuscrits conservés aux archives départementales, il reconstitue le passé de cette modeste, mais utile profession, en relatant les transformations successives qu'elle a subies. Il fait voir que si, à leur origine, les pharmaciens ne brillaient pas précisément par leur science, ils n'ont négligé aucune occasion d'accroître la somme de leurs connaissances.

Après les avoir montrés isolés, travaillant à acquérir leur indépendance professionnelle il expose le mécanisme de leur organisation et fait connaître le règlement d'après lequel les apprentis devenaient maîtres (1576), et les additions qui y furent apportées tour à tour. Il signale, en terminant, la concurrence déloyale dont ils ont été victimes à toutes les époques et l'impuissance de la législation du temps les protéger efficacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Séance du 27 juillet 1878.

Présents: MM. Verdier, *président*; Viguié, C. Liotard, Eug. Brun, Lenthéric, Gouazé, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, l'abbé Ferry, *membres résidants*; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Bibliographie des Sociétés savantes de la France*, 1<sup>re</sup> partie.

*Mémoires de la Société Académique du département de l'Aube*. T. 14, 3<sup>ème</sup> série.

*Mémoires de la Section de Médecine de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, T. v, 1<sup>er</sup> fascicule, années 1872-1876.

*Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1876-1877.

*Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes*, année 1878.

*Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1878.

*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens*, T. 4, 3<sup>e</sup> série.

*L'Investigateur, journal de la Société des Etudes historiques*, 43<sup>e</sup> année, 1877.

*L'Investigateur*, 44<sup>e</sup> année, mars et avril 1878.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de Statistique de la Drôme*, 1878, 46<sup>e</sup> livraison.

*Mémoires de la Société académique du département de l'Oise*, t. 10, 1<sup>re</sup> partie.

*Revue des Sociétés savantes des départements*, T. 6, juillet et août 1877.

*Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. VII, n<sup>o</sup> 96.

*Revue agricole et industrielle de Valenciennes*, t. 3, n<sup>o</sup> 6, juin 1878.

*Annales de l'Académie de Macon*, 2<sup>e</sup> série, t. 1.

M. le Président donne communication de deux lettres, l'une de M. le Ministre de l'Instruction Publique, qui accorde à l'Académie une somme de cinq cents francs à titre d'encouragement; et l'autre de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, qui invite l'Académie à se faire représenter à la 7<sup>e</sup> session qui se tiendra à Paris, du 22 au 29 août 1878.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M<sup>me</sup> Vve Xavier Maurin-Bérard, faisant hommage à l'Académie du Gard d'une brochure extraite des œuvres de M. Louis Figuier et traitant spécialement de la distillation de l'alcool et des perfectionnements apportés à cette industrie par M. Isaac Bérard, père de la donatrice.

M. le D<sup>r</sup> CARCASSONNE fait un rapport verbal sur un article extrait du *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*, et traitant la question du lait.



Ce rapporteur espérait trouver, dans cet article, une dissertation sur les propriétés du lait au point de vue de l'alimentation de l'enfance et des qualités nutritives de ce liquide, tandis que l'auteur ne s'est occupé que de l'emploi du lait pour la fabrication du fromage.

Laissant donc de côté ce point de vue purement agricole de la question, M. Carcassonne profite de l'occasion pour exposer les principes généraux qui doivent présider à l'alimentation des enfants dès leur naissance.

D'après lui, le lait est la nourriture qui seule convient aux enfants par la quantité de substances nutritives qu'il contient; par la facilité avec laquelle il s'absorbe sans exiger un travail de mastication impossible pour des sujets privés de dents; par sa composition chimique elle-même qui, contenant une grande quantité de phosphate de chaux, facilite la formation des os et le développement du corps.

Il termine enfin son exposé par le conseil de répandre dans le public l'idée que le lait de la femme est la nourriture la plus convenable pour les enfants, et que le lait de a mère surtout est celui qui doit être préféré, lorsque la nature le donne.

L'heure avancée, ne permettant pas la lecture complète du travail de M. de Grisy sur *Don Quichotte*, M. Albin Michel est chargé d'en faire un rapport à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Séance du 2 novembre 1878.*

Présents : MM. Verdier, *président* ; Jules Salles, E. Germer-Durand, Liotard, Bigot, Brun, Lenthéric, Puech, Bolze, Carcassonne, Albin Michel, Delépine, Sabatier, *membres résidants* ; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 juillet est lu et approuvé.

A l'occasion de ce procès-verbal, M. E. Germer-Durand, après avoir exposé combien il est regrettable que la tenue des séances réglementaires des 10 et 24 août soit devenue impossible par suite de l'absence à peu près complète des membres régulièrement convoqués, demande que des mesures soient prises pour éviter le même inconvénient à l'avenir. Mais on lui fait observer qu'il semble bien difficile de réagir contre cette tendance à avancer l'époque ordinaire des vacances, et l'Académie décide, après discussion, qu'elle examinera, dans une séance ultérieure, s'il ne conviendrait pas de modifier le règlement sur ce point.

Le même membre signale ensuite à l'at-

tention de la compagnie la médaille d'or et la nomination d'officier de la Légion d'Honneur que M. A.-H. Révoil vient d'obtenir, à la suite de la dernière exposition, et l'Académie, toujours heureuse des distinctions accordées à ses membres, décide qu'il en sera fait une mention spéciale sur son procès-verbal.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1<sup>o</sup> *Ouvrages offerts à l'Académie.*

*Notes sur l'Algérie*, par MM. Aubanel et Mestre.

*Brelan de Prologues*, par M. Louis Chalmeton.

*Essai sur les diverses mesures de longueur et de superficie employées en France avant l'adoption du système métrique*, par M. Jules Michel, ingénieur des Ponts et Chaussées à Lyon.

*Métaphysic, or the science of perception*, par John Willer, de New-York.

2<sup>o</sup> *Publications des sociétés savantes*

*Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes* — 6<sup>e</sup> année, mai 1878, n<sup>o</sup> 5; juin, n<sup>o</sup> 6, et juillet, n<sup>o</sup> 7.

*Mémoires et Comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, année 1877. T IX, 1<sup>er</sup> bulletin.

*Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, 2<sup>e</sup> série, tome VIII, de la page 129 à la page 240.

*Mémoires de la Société d'Emulation du*

*Doubs*, v<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> volume, 1877.

*Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen*, 1873.

*Mémoires de la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Arts de Douai*, 2<sup>e</sup> série, T. XIII, 1874-76.

*Mémoires de la Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*, Tome XIV — 3<sup>e</sup> série, année 1877, T. XLI de la collection.

*Bulletin de la Société de Statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère*, 3<sup>e</sup> série, t. VIII, XVIII de la collection.

*Revue des Sociétés savantes*, 6<sup>e</sup> série, Tome VI, 2 fascicules : septembre et octobre, novembre et décembre 1877.

*Procès-Verbaux de la Société d'Histoire Naturelle de Boston*, vol. XIX, 1<sup>re</sup> partie, octobre 1876 — mars 1877; et 2<sup>e</sup> partie, mars 1877, — mai 1877, 3<sup>e</sup> série, vol. 11, 7<sup>e</sup> fascicule.

*Actes de l'Académie royale de Lincei*, 275<sup>e</sup> année, 1877-78.

*Actes de l'Université de Lund*, volume X, 2 fascicules; volume XI, 3 fascicules; volume XII, 2 fascicules; et volume XIII, 3 fascicules.

*Journal des savants*, mois de juin, juillet, août et septembre 1878.

Et enfin *Le Livre d'Or*, organe des Sociétés de prévoyance et de bienfaisance; et, comme il est annoncé à l'Académie que le

rédacteur de ce journal réclame 11 francs, prix d'un abonnement annuel, il est décidé qu'il sera refusé désormais.

Le secrétaire restitue ensuite, de la part d'un membre résidant, quelques numéros du *Journal des Savants* (années 1871 et 1872), qui avaient été retenus, malgré les réclamations réitérées du bureau; et l'Académie, après avoir reconnu combien ces restitutions tardives sont regrettables, autorise son bureau à donner encore ces derniers numéros à la bibliothèque de la ville, pour y être réunis aux autres parties de la même publication.

L'Académie décide, en outre, pour faire droit à quelques réclamations relatives à la lenteur avec laquelle les numéros du *Journal des Savants* sont transmis aux membres qui les reçoivent, que ces numéros ne pourront jamais être retenus pendant *plus de huit jours* entre les mains du même lecteur.

Communication est ensuite donnée de la lettre de faire part du décès de M. le chanoine *Magloire Guiraud*, l'un des plus anciens correspondants. et, sur l'annonce faite par le trésorier que plusieurs correspondants, assujettis au paiement d'une cotisation annuelle, s'y refusent systématiquement, malgré de fréquentes lettres de rappel, il est décidé que tous ceux qui se trouvent dans ce cas seront immédiatement retranchés de la liste de ses correspondants.

L'Académie, reprenant enfin le cours de ses travaux, entend la lecture du rapport qui avait été demandé à M. Albin MICHEL sur le travail de M. de Griys relatif à *Don Quichotte*, et soumet à l'examen de M. Carcassonnr le 1<sup>er</sup> fascicule du tome x des *Actes de l'Université de Lund*, et à celui de M. E. Brun, le dernier volume des *Mémoires de la Société d'Alais* et l'essai de M. Jules Michel sur les *anciennes mesures employées en France, avant l'adoption du système métrique*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 16 novembre 1878.

Présents: MM. F. Verdier, *président*; Jules Salles, Charles Liotard, Eugène Brun, Charles Lenthéric, Penchinat, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Albin Michel, Sabatier, Victor Robert, *membres résidants*; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la précédente séance, le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Les voix de la patrie*, organe mensuel de l'Académie poétique de France, 1<sup>re</sup> année, nos 1, 2, 3 et 4.

*Envois des Sociétés correspondantes.*

*Annales de l'Institut National agronomique*, 1<sup>re</sup> année, 1876-77.

*Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'or*, Tome IX<sup>e</sup>, années 1874-77.

*Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar*, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> années, 1877 et 1878.

*Revue des Langues Romanes*, 2<sup>e</sup> série  
tome 6, n<sup>o</sup> 10, 15 octobre 1878.

*Recueil des travaux de la Société libre  
d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-  
Lettres de l'Eure*, iv<sup>e</sup> série, tome iii<sup>e</sup>, années  
1876-77.

*Recueil des Mémoires et Documents de  
l'Académie de la Val d'Isère*, série des docu-  
ments, 1<sup>er</sup> volume. 5<sup>e</sup> livraison 1878.

*Société agricole, scientifique et littéraire  
des Pyrénées-Orientales*, xxiii<sup>e</sup> volume,  
1878.

*Mémoires de l'Académie des Sciences,  
Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix*,  
tome xi, 1878.

*Mémoires de la Société d'Emulation du  
Jura*, 2<sup>e</sup> série, iii<sup>e</sup> volume 1877.

*Recueil des notices et mémoires de la  
Société archéologique du département de  
Constantine*, 8<sup>e</sup> volume de la 2<sup>e</sup> série, 18<sup>e</sup>  
volume de la collection, 1876-77.

*Annuaire de la Société philotechnique*,  
année 1877, tome 38<sup>e</sup>, Paris, 1878.

*Bulletin de la Société archéologique,  
historique de Soissons*. Tome vii, 2<sup>e</sup> série,  
1878.

*Mémoires de la Société archéologique,  
du midi de la France*, tome xi, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>  
livraisons, 1 vol. in-4<sup>o</sup>.

*Bulletin de la Société archéologique du  
midi de la France*, séances du 26 mars au  
6 août 1878, in-4<sup>o</sup>.

*List of the smithsonian institution —  
July 1877.*

Il est ensuite fait lecture de la lettre, en date du 7 novembre 1878, par laquelle M. Louet, notre regretté confrère, donne sa démission de membre résidant; et l'Académie décide, après discussion, que le titre d'associé-correspondant peut seul être accordé à M. Louet, conformément aux prescriptions formelles de l'article 5 du nouveau règlement, et qu'il sera pourvu à son remplacement, à l'expiration des délais réglementaires, en laissant à cet effet le registre des présentations ouvert jusqu'au samedi 14 décembre prochain.

Après cette décision, l'Académie entend la lecture d'une poésie de M. Eugène BRUN intitulée *Promenade d'hiver* que nous reproduisons :

### Une promenade d'hiver

— —

#### I

En hiver, il est un chaud gîte,  
Où j'aime de m'aller souvent  
Promener à l'abri du vent,  
Où pas une herbe ne s'agite.

#### II

C'est une ligne de rochers,  
Qui sur une montagne nue  
Se dressent comme des clochers,  
Et s'élancent jusqu'à la nue.

#### III

On y jouit de la chaleur  
Du soleil, toute la journée,  
Et l'on y voit l'agreste fleur  
S'épanouir, toute l'année.

IV

Une source a creusé son lit  
Dans un rocher, où boit le pâtre,  
Une onde limpide en jaillit,  
Comme d'une conque d'albâtre.

V

Un tapis de mousse revêt  
La terre, au pied de la falaise,  
Où l'on peut se coucher à l'aise.  
Comme sur un tendre duvet.

VI

Mille plantes aromatiques  
Parfument le sol, labouré  
Par des tas de blocs erratiques,  
Et plus bas croit un bois fourré.

VII

On y sent l'odeur des bruyères;  
La mer n'a pas de tiède bord  
Plus abrité contre le nord.  
Ce sont là mes chaudes Hyères.

VIII

C'est un plaisir, à mon réveil,  
Pour moi de venir, le dimanche,  
Escaladant le mont qui penche,  
Passer ma journée au soleil.

IX

Je déränge la bête fauve,  
Qui dans son trou va se cacher,  
Et précipitamment se sauve,  
Dès qu'elle me voit approcher.

X

Sur l'herbe, lassé par la marche,  
Je me repose mollement;  
Je m'installe commodément  
Sous des rochers qui font une arche.

XI

Je sens la chaleur d'un foyer.  
De tous mes soins, je me délivre;  
Je tire de ma poche un livre  
Et lis pour me désennuyer.

XII

Quand j'ai chaud, je change de place,  
Et m'assieds à l'ombre du bois,  
Où la lambrusque s'entrelace.  
J'ai deux palais, comme les rois !

XIII

Je dine, affamé par la course,  
Sur un morceau de pain je mords.  
Je me désaltère à la source.  
Le sommeil me gagne, et je dors.

XIV

C'est mon bonheur, bonheur suave.  
J'aime la paix et le repos  
De la solitude, où je brave  
La foule aux insolents propos.

XV

Le temps passe, le jour décline.  
L'ombre descend sur le guéret.  
Le soleil quitte la colline,  
Et je reviens avec regret.

XVI

Que d'autres restent à la ville,  
Et s'entassent dans les cafés  
Ou se promènent, étouffés  
Par une populace vile !

XVII

Moi, j'aime mieux aller aux champs,  
Sur quelque tapis d'émeraude,  
Chercher aux pieds de rocs penchants  
Une place au soleil bien chaude.

Avant de se séparer, l'Académie remet pour examen :

A M. Robert, les quatre fascicules de la *Voix de la patrie* ;

A M. Liotard, l'*Annuaire de la Société philotechnique*, t. 38.

A M. Brun, les *Mémoires de la Société de Constantine*, 8<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> série.

A M. Penchinat, ceux de la *Société d'Alais*, au lieu et place de M. Brun.

Et à M. Carcassonne, une publication de l'*Académie des Lincei*, relative à la fondation de cette Académie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 30 novembre 1878.

Présents; MM. F. Verdier, *président*; Jules Salles, Viguié, Liotard, Brun, Lenthéric, Penchinat, Gouazé, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Deloche, Albin Michel, Sabatier, abbé Ferry, Robert, *membres résidants*; et Aurès, *secrétaire-perpetuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, le président communique à l'Académie trois lettres, l'une du *Comité archéologique et historique de Noyon*, contenant la nomenclature des publications de ce comité, et l'offre qu'il fait de mettre à notre disposition celles de ses publications qui ne nous ont pas été adressées; la seconde, de la *Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille*, accompagnée d'un bon pour retirer le 5<sup>e</sup> volume de la iv<sup>e</sup> série de ses Mémoires; et la troisième de la *Société d'Histoire Naturelle de Colmar* qui, réclame notre volume correspondant à l'année 1874. Il sera fait droit à cette dernière demande.

Le secrétaire donne, à son tour, lecture

d'une lettre du Directeur de la *Revue politique et littéraire* sollicitant l'envoi des travaux historiques qui seront publiés désormais sous les auspices de l'Académie, et d'une circulaire de M. le Préfet relative au *Musée des Archives départementales*. Une souscription à cette publication sera prise au nom de l'Académie, qui ouvre à cet effet un crédit de 100 francs.

Le secrétaire dépose, en outre, sur le bureau les ouvrages suivants :

*Les Voix de la Patrie*, 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 6.  
*Romania*, , n<sup>o</sup> 27, Juillet 1878.

*Revue savoisienne*, 10<sup>e</sup> année, 1878, n<sup>os</sup> 7, 8 et 9.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Lozère*, t. XXIX, — juin et juillet 1878, 2 fascicules.

*Bulletin de la Société d'Etudes d'Avalon*, 18<sup>e</sup> année, 1877.

*Bulletin des Séances de la Société centrale d'agriculture de France*. Tome XXXVIII, année 1878, n<sup>os</sup> 2, 3, 4, 5 et 6, 5 fascicules.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 2<sup>e</sup> série, t. XVIII (XXV<sup>e</sup> de la collection), 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres de 1877.

*Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, année 1878, 17<sup>e</sup> livraison.

*Comptes-rendus et Mémoires du Comité Archéologique de Senlis*, 2<sup>e</sup> série, t. III, année 1877.

*Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.* 4<sup>e</sup> série, T. IV.

Sont ensuite offerts à l'Académie :

1<sup>o</sup> Par M. Lenthéric, de la part de M. Félix, une comédie en trois actes et en vers intitulée : *Lou Jardignès d'en Pradarié*, dont M. Roussel est chargé de rendre compte.

Et 2<sup>o</sup> Par M. Liotard, de la part de M. Jouvin, une photographie de son père, notre regretté confrère.

Sur la proposition du secrétaire, une commission spéciale est instituée pour s'occuper de toutes les questions relatives à la publication des Mémoires.

Sont nommés membres de cette commission :

MM. Viguié  
Lenthéric  
Penchinat,

auxquels le bureau s'adjoindra, conformément aux prescriptions de l'article 61 du règlement. La nomination récente de M. Révoil en qualité de correspondant de l'*Académie des Beaux-Arts*, section d'Architecture, ayant été notifiée à l'Académie, il est décidé qu'il sera fait mention au procès-verbal de la part qu'elle prend à cette nouvelle distinction accordée à notre confrère.

L'Académie entend ensuite la lecture du rapport qui avait été demandé à M. E. SABATIER, sur *li Romans des etes*, de Raoul de Houdenc, édité par M. Scheler dans les annales de l'*Académie de Belgique* (1868).

Après avoir donné des détails sur la vie

et les ouvrages de ce trouvère, M. Sabatier fait l'analyse du poème. Il signale le changement qui s'était introduit dans la conception chevaleresque, à l'époque où le poème fut composé ; c'est-à-dire vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Il passe ensuite au glossaire de M. Scheler, et termine par ces mots :

« La France féodale était divisée dans sa langue comme dans sa politique, et les patients explorateurs dont je vous ai parlé, en exhumant nos anciens titres de gloire, se trouvèrent en face d'une question aujourd'hui connue dans ses grandes lignes, mais offrant encore un grand nombre de points obscurs, où il est important que la lumière se fasse : je veux parler des dialectes.

« On voit par là combien il est important de publier les documents du moyen âge, et combien nous devons savoir gré aux érudits consciencieux qui mettent au jour les moindres vestiges de cette époque ; car souvent, dans les variantes d'un manuscrit ignoré, dans les fragments d'un poème incomplet, nous trouvons la réponse aux questions non encore élucidées ».

A la fin de la séance, M. Charles LENTHÉRIC, prenant la parole à son tour, après avoir fait connaître à l'Académie qu'il prépare en ce moment la dernière partie de l'*Etude* qu'il a entreprise sur le littoral de la Méditerranée entre les Pyrénées et les Alpes, donne lecture de l'introduction de ce nouveau travail, qui contiendra le développement des côtes de la Provence depuis Marseille jusqu'à la frontière italienne.

Il débute par des considérations généra-

les sur la structure de la côte rocheuse de la Provence, qui contraste, sous tous les rapports, avec les plages sablonneuses du golfe de Lyon et la zone d'alluvion de la région du bas Rhône.

Il traite ensuite de la flore et du climat de la région méditerranéenne en général.

« On a, dit-il, considéré quelquefois la vigne comme la culture caractéristique de la région méditerranéenne, et on s'est trompé. La vigne ne prospère que sur une partie assez restreinte de ce littoral; elle ne se développe à l'aise ni en Afrique, ni en Orient; elle semble, au contraire, aimer le continent et les vallées profondes; et on la retrouve presque partout dans l'Europe centrale, depuis la vallée du Danube jusqu'à celle du Rhône, sur les côteaux du Rhin et dans les riches plaines de la Bourgogne, du Languedoc et du Médoc, c'est-à-dire à la fois sur les versants de la Méditerranée, de la mer Noire, de la mer du Nord et de l'Océan. Ce sont, d'une manière générale, le chêne-vert, le figuier, l'amandier, le pin d'Alep, le laurier d'Apollon, le génévrier, le myrte, les lentisques et les labiées odorantes, telles que le thym, le romarin, la lavande, qui forment les principaux éléments de la flore méditerranéenne; mais les trois arbres spéciaux de ces rivages fortunés sont: le chêne-vert, le pin parasol et l'olivier. Ce dernier surtout est tellement caractéristique de la zone littorale que les naturalistes n'ont pas hésité à la désigner sous le nom de « région des oliviers ». On l'y rencontre partout et toujours, tantôt chétif et même rabougri, quoi-

que d'un rendement très productif, comme dans la vallée du Rhône et dans la Haute-Provence ; tantôt doué d'une exubérante vitalité et développant ses troncs noueux et ses branches aux lignes heurtées, comme dans l'Asie Mineure, sa patrie originelle, ou dans les plaines fertiles de l'Italie et jusqu'aux limites du Tell algérien. Il tend sans cesse vers la mer ; le froid l'en rapproche sur les rivages de l'Europe, le chaud l'y pousse sur les rivages africains ; il est d'autant plus fertile qu'il en est rapproché, et entoure ainsi la Méditerranée d'une ceinture presque continue.

» Mais c'est avant tout l'arbre de la Provence.

» Lorsqu'on descend le Rhône de Lyon vers la mer, on voit, à partir de Valence, la vallée se resserrer peu à peu ; sur la rive droite, la vieille cathédrale de Viviers dresse, au sommet d'une falaise, ses clochers gothiques ; les rochers se rapprochent et le fleuve traverse une cluse étroite où les ingénieurs, à court d'espace, ont établi deux voies superposées, la route et le chemin de fer.

» Au sortir de la gorge, la vallée s'ouvre tout à coup, et on entre dans ce triangle privilégié dont les Cévennes et les Alpes forment les deux côtés et la Méditerranée la base. Là, sous l'influence du soleil et de l'âpre vent du Nord, la Provence revêt le climat sec qui la spécialise, et l'olivier apparaît pour la première fois sur les côteaux qui dominant le village de Donzère. C'est ainsi que finit le Nord de la France et que commence le Midi. Sur toutes les pentes, dans toutes les plaines, on le voit moutonner, « troupeau sobre et utile, le seul qui

convienne à ces terrains pierreux brûlés par le soleil ». Tel il est aujourd'hui, tel il était il y a plusieurs siècles, car c'est un arbre, pour ainsi dire, immortel ; il renaît de sa souche. Le vieux tronc se creuse et se dessèche ; on le remplit de pierres et de terre, pour qu'il puisse résister à l'action du vent. Chaque année, on amoncelle autour de lui l'humus végétal ; la cime monte, l'écorce *rejette*, et le vieil arbre nouveau se pare de verdure nouvelle et se couvre de fruits. Chaque olivier est moins un arbre qu'un amas d'arbres, une sorte de faisceau de colonnes tordues et violemment réunies ; des tiges nouvelles s'incorporent, sous la même écorce, à la tige maternelle ; et la jeunesse toujours renaissante des membres semble assurer à la souche primitive une sorte d'éternité.

» A mesure qu'on descend vers la mer et qu'on avance du côté de l'Orient, le long de cette côte merveilleuse de Provence, les oliviers prennent un caractère de plus en plus décoratif. La pâleur de leur verdure se colore et s'accroît. Leurs petites masses arrondies se développent, et l'arbrisseau devient graduellement un arbre, dont le sommet cependant ne dépasse jamais le superbe dôme des pins. De Marseille à Toulon, ils restent encore chétifs et ramassés, quoique d'une remarquable fécondité ; on sait que c'est dans la plaine d'Aix que se récoltent les meilleures et les plus abondantes huiles de Provence. Peu à peu cependant l'arbre paraît s'émanciper, voulant secouer le joug de la servitude ; et, de place en place, quelques sujets isolés et indépendants commencent à prendre des proportions grandioses. Après Toulon, dans l'ad-

mirable plaine du Luc, ils continuent à grandir, mais conservent encore l'uniformité de leurs têtes sphériques, qui donne une physionomie spéciale et un caractère un peu monotone aux paysages de la Haute-Provence. Il faut avoir franchi les chaînes des Maures et de l'Estérel pour connaître et admirer l'olivier; jusque là on le prendrait presque en pitié; mais, à partir de Cannes, il devient de plus en plus splendide; on ne le taille plus, il est primitif, robuste, monumental, et s'étale dans son orgueilleuse vitalité. C'est ainsi que l'olivier s'échelonne en Provence, s'allonge, se développe, à mesure qu'il échappe à l'influence du vent et du froid, et n'atteint son plus complet épanouissement qu'aux approches même de la frontière italienne; semblable à ces malades qui se reposent sous son pâle feuillage, et qui, après avoir essayé tour à tour d'Hyères, de Cannes, de Nice, ne dilatent à l'aise leurs frêles poumons que dans les tièdes abris de Menton et de Monte-Carlo.

\* Cette forêt littorale est toujours un peu triste d'aspect; mais cette teinte modeste s'harmonise, de la manière la plus heureuse, avec les tons cendrés et presque bleus de la roche calcaire; elle forme le fond paisible du tableau sur lequel se détachent en vigueur les chênes-lièges, les pins d'Alep et surtout ces admirables pins-parasols dont les têtes solennelles couronnent et semblent protéger les humbles massifs qu'elles dominent. Dans les vallons tout à fait abrités, dans l'intérieur des petites baies, la végétation devient plus luxuriante et plus colorée; les lauriers-roses, les orangers, les aloès, les figuiers de Bar-

barie forment une parure éblouissante ; de véritables champs de fleurs scintillent au soleil ; les tons les plus vifs, les plus ardents se croisent sous ce ciel de Provence, aussi pur, aussi bleu que celui de la Grèce ou de l'Égypte ; le palmier lui-même semble, un instant, oublier qu'il est essentiellement un arbre du désert ; il y pousse en pleine terre, atteint des proportions étranges ; et, s'il ne donne pas de fruits, projette avec abondance ses tiges élégantes, qui s'élancent en fusées de verdure et donnent à cette côte sans hiver une physionomie orientale des plus accentuées.

» Tels sont les principaux éléments de la végétation arborescente du littoral méditerranéen ; tel est en particulier l'aspect de la côte de Provence. Plus que toute autre, elle participe de la côte africaine qui lui fait face ; et les rivages opposés des deux continents semblent être réciproquement les prolongements l'un de l'autre, se réfléchir et en quelque sorte se doubler à travers cette mer transparente qui est plutôt un trait d'union qu'une barrière ».

M. Lenthéric décrit ensuite la côte de Provence à l'époque de la colonisation romaine, et la montre sillonnée de routes, dont la plus importante, la voie aurélienne, traversait les Alpes au-dessus de Monaco, aux trophées d'Auguste, aboutissait à Aix et venait se souder à Arles à la voie domitienne, qui conduisait en Espagne.

Il parle ensuite de l'Itinéraire maritime, qui était la liste officielle des stations obli-

gatoires de la flotte romaine. Ces stations étaient très rapprochées. On sait, en effet, que les Romains étaient d'assez pauvres marins dans le sens réellement nautique du mot; leur flotte prenait rarement le large, perdait la terre de vue le moins souvent possible et relâchait tous les soirs dans un port désigné à l'avance, où elle prenait tout ce qui pouvait être nécessaire à son ravitaillement.

C'est ce même itinéraire que M. Lenthéric se propose de reprendre; il convie le lecteur à entreprendre avec lui ce voyage de navigation côtière. Tel est le programme et le but de son livre.

« Prenons, dit-il en terminant, une de ces modestes barques de pêche dont la forme et la voilure n'ont pas varié, depuis plus de vingt siècles, à la surface de toutes les mers latines; et, de même que celui qui veut connaître la Grèce antique doit délaisser les sentiers battus et, Pausanias à la main, escalader les collines rocheuses, suivre à pied le lit desséché des torrents et gravir les escarpements ruinés des acropoles, nous irons de port en port et d'île en île, fidèles à l'itinéraire maritime suivi, il y a deux mille ans, par les navigateurs Grecs et Phéniciens.

» Nous relâcherons avec le mauvais temps, nous nous reposerons avec la nuit, nous prendrons terre dans toutes les anses et nous remonterons le cours inférieur des vallées.

» Les vieux portulans, les cartes anciennes, les descriptions des géographes et les

récits des historiens seront nos meilleurs et nos seuls compagnons de route. Nous retrouverons ainsi les souvenirs du passé, les traces des générations disparues ; et, dans cette lumineuse atmosphère de la Provence maritime, imprégnée de soleil et de parfums, nous verrons la vie exubérante renaître sur toutes les ruines, et la nature toujours jeune revêtir son éternelle parure et ses plus éblouissantes couleurs ».

Après cette intéressante lecture, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 14 décembre 1878.

Présents : MM. F. Verdier, *président*; J. Salles, Viguié, Liotard, Révoil, Brun, Lenthéric, Dombre, Bolze, Doze, Albin Michel, Delépine, Sabatier, l'abbé Ferry, *membres résidents*; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la précédente séance, le président donne communication d'une lettre du secrétaire de l'Académie de Metz, contenant envoi d'un bon pour retirer un volume de mémoires de cette académie pour l'année 1876-77; et le secrétaire lit à son tour deux lettres, l'une de M. J. Gaidan, retenu depuis quelque temps chez lui par une légère indisposition et qui transmet un rapport sur les poésies de M. Baudouin, intitulées *Revers de Médailles*, l'autre de M. Lombard-Dumas, que le mauvais temps retient à Sommière et qui demande que l'on renvoie à la prochaine séance la lecture de son travail sur les poteries gallo-romaines de la collection de M. Emilien Dumas.

Les ouvrages suivants sont ensuite déposés sur le bureau :

*Oiseaux et Fleurs*, par M<sup>me</sup> Mathilde Soubeyran. Paris, 1878, in-12.

*Cinq chapitres d'une philosophie pour tous*, sans nom d'auteur. Poitiers, in-12, 1878.

*Rapport sur le concours ouvert par l'Athénée de Forcalquier en l'honneur de Gassendi*, par M. de Berluc-Pérussis, Forcalquier, 1878, in-8.

*Malherbe à Aix*, par M. de Berluc-Pérussis, associé-correspondant. Aix, 1878, in-8.

*Journal des Savants*, octobre et novembre 1878.

*Les voix de la Patrie*, 1<sup>re</sup> année, 1878, n<sup>o</sup> 5 et n<sup>o</sup> 7.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

*Académie de la Rochelle*, section des sciences naturelles. Annales, 1877, n<sup>o</sup> 14.

*Revue agricole et industrielle, littéraire et artistique de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 30<sup>e</sup> année, T. xxxi, n<sup>os</sup> 7 et 8.

*Recueil des Mémoires et Documents de l'Académie de la Val d'Isère*, série des mémoires, 3<sup>e</sup> volume, 5<sup>e</sup> livraison.

*Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 3<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> volume, années 1873, 74, 75 et 76.

*Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4 ; 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1 ; 5<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1 et 4 ; 6<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 3, 8, 9 et 10.

*Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure*, 2<sup>e</sup> année, 1<sup>er</sup> volume, 2<sup>e</sup> semestre 1878.

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1878, n<sup>o</sup> 2.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura)*, 19<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 6, 7, 8 et 9.

*Bulletin de la Société de Médecine de Besançon*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, années 1873 à 1878.

*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1878, 32<sup>e</sup> volume (12<sup>e</sup> de la série).

*Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers*, année 1878, n<sup>os</sup> 229, 230 et 231.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère*, tom. XXIX, avril et septembre 1878.

*Bulletins historiques de la Société des antiquaires de la Morinie*, 27<sup>e</sup> année, 1878, nouvelle série. 106 et 107<sup>e</sup> livraisons.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*, numéros d'avril, mai, juin, juillet et août 1878.

*Bulletin de la Société Borda à Dax* 3<sup>e</sup> année, 1878, 2<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> trimestre.

*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> trimestre de 1878.

Le secrétaire-perpétuel dépose aussi le programme d'un concours ouvert par la société de géographie de Lyon pour un prix

de 1,000 fr. à décerner en 1880, sur le sujet suivant : *Origine des eaux de la Colonie Algérienne.*

Avant de continuer son ordre du jour, l'Académie décide à l'unanimité qu'elle procédera, dans sa prochaine séance, à l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de M. *Louet*; et que M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française, sera ajouté, à dater de ce jour, à la liste des membres honoraires. Elle confie aussi à M. Brun le soin d'examiner le recueil de poésies de M<sup>me</sup> Soubeyran, intitulé *Oiseaux et Fleurs.*

Lecture est donnée par M. Viguié du rapport de M. GAIDAN sur les poésies de M. Baudouin. Après quelques critiques adressées à cet auteur, M. Gaidan achève son rapport en ces termes :

« J'ai cru devoir ces observations à un poète qui a mieux à nous offrir que des excentricités et des imitations. Je remarque dans son livre des sonnets excellents, des poésies graves et sereines, que n'entache pas le parti pris de l'auteur, entr'autres *le Vent, les Nuages, le Braconnier, la prêtresse de Delphes, etc. etc.* En somme, l'auteur des *Revers de Médailles* est un artiste en vers très-remarquable, il a de la verve; un vif sentiment de la nature, qu'il exprime très-heureusement; et, tel qu'il s'offre à nous, qu'il nous plaise ou qu'il nous heurte, il n'est jamais ennuyeux, c'est un mérite qui n'est pas commun ».

M. C. LIOTARD communique à l'Académie de très-curieuses recherches sur la société *la Diana*, établie depuis quelques années à

Montbrison, et un rapport fort intéressant sur les documents contenus dans le 4<sup>e</sup> volume des mémoires de cette société.

Il s'exprime en ces termes :

« Avant d'appeler votre attention sur un des plus curieux documents publiés par la Société archéologique du Forez, créée depuis peu à Montbrison, j'ai cru devoir vous dire un mot du local intéressant qui est le siège de ses réunions.

» Ce local, connu sous le nom de *la Diana*, est le sujet d'un beau travail publié en 1875, par M. Henri Gonnard, sous le titre de *Monographie de la Diana*.

» La grande salle connue sous le nom de la *Diana* est située derrière l'abside de l'église Notre - Dame - d'Espérance, à Montbrison. Elle paraît avoir été bâtie vers l'an 1300, sous le comte de Forez Jean 1<sup>er</sup>. Elle fut primitivement destinée à la tenue des assemblées périodiques des états provinciaux du Forez, et conserva cette destination exclusive jusqu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

» A partir de cette époque, elle servit en même temps aux réunions du chapitre de la Collégiale pour les cérémonies de réception des chanoines. En 1791, elle fut vendue comme bien national par le district de Montbrison et adjugée, pour 2,875 livres, à un aubergiste de la ville.

» Elle servit dès lors aux plus vils usages et perdit son aspect monumental par suite de sa division, au moyen d'un plancher fixé à la naissance de la voûte.

» Ce n'est qu'en 1862 que, pour sauver ce curieux monument d'une ruine prochaine, la ville de Montbrison, sur l'initiative de M.

de Persigny, alors ministre de l'intérieur, en fit l'acquisition.

» La restauration en fut accomplie de 1863 à 1866, sur les dessins de M. Lebrun, architecte de Lyon, revus par M. Viollet-le-Duc; et ce fut le 1<sup>er</sup> septembre 1866, que la Société historique et archéologique du Forez, fondée sous les auspices de M. de Persigny, inaugura la vieille salle des états du Forez, rendue à son ancienne splendeur.

» Ce qui distingue surtout cette salle extraordinaire, c'est une curieuse frise qui règne dans tout le périmètre de la voûte, et qui est décorée, sur fond rouge, d'une suite de petits écussons armoriés. Les intervalles sont remplis par un nombre égal d'animaux fantastiques, de couleur jaune, dont le contour est serti par un large trait noir. Ce sont des monstres de toute nature, dragons ailés, sirènes encapuchonnées, animaux à deux corps et à une seule tête, d'autres à un seul corps et à triple face, types d'une variété infinie où domine la forme du poisson.

» Le nom de *Diana* a fort intrigué les archéologues. — Les premiers investigateurs ont dû supposer naturellement que la salle des Etats avait été bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple de Diane. Cette opinion a été promptement abandonnée comme ne reposant sur aucun fondement sérieux. Un terrier de l'Hôtel-Dieu de Montbrison cite, en divers endroits, en 1493, comme confins : Le chemin tendant de la croix de Cindrieu à la Diana. Il y avait donc, dans le territoire de Montbrison, un lieu qui portait ce nom ; mais on ne sait comment y rattacher la salle héraldique où siégeaient les états de la noblesse du Forez.

» Mais comme, indépendamment des réunions politiques, ce local servit aussi, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, aux réunions du clergé, elle s'appela alors la Grande Salle du Doyenné ou, comme on disait en langue vulgaire, du *Doyannat*, mot qui a pu par altération se restreindre à la forme *Diana*.

» Telles sont les conjectures que j'ai recueillies dans le beau travail de M. Gonard : *La Monographie de la Diana*.

» La Société savante, une des plus jeunes écloses parmi celles qui nous honorent de leurs communications, compte, en 1878, 130 membres titulaires. Nous n'avons pas la nomenclature de ses travaux, parce qu'elle n'existe que depuis peu de temps, et que, depuis peu aussi, elle nous a fait un premier envoi. Le volume que je mets sous vos yeux et qui m'a vivement intéressé contient, outre les mémoires ou travaux propres de la Société de la Diana, qui ne consistent qu'en recherches archéologiques, une collection de mémoires et documents sur le Forez, inédits ou réimprimés. C'est le tome iv<sup>e</sup> de ce recueil.

» Le Bulletin archéologique est ce qui tient la moindre place dans le volume; il relate, comme la plupart des travaux de ce genre qui sont aujourd'hui plus particulièrement en honneur, des investigations relatives aux colonnes itinéraires, à la céramique, à des restes d'habitations gallo-romaines.

» Le volume se termine par un projet d'excursion de la Diana à Saint-Bonnet-le-Château, et publie le plan de cette excursion et le programme des questions qu'on y mettra à l'étude, des objets sur lesquels devront porter les recherches.

» Il contient encore une dissertation intéressante de M. Testenoire-Lafayette, sur une construction disparue attenante à une ancienne église, à la Tour-en-Jaret, à cinq kilomètres de Saint-Etienne, et qu'on appelait la *Galiney* de l'église de la Tour. Cette construction en saillie était une espèce de porche ou perron, où s'accomplissaient certaines cérémonies, où se passaient certains actes publics dont le libellé porte qu'ils ont eu lieu :

In Gallineria ante ecclesiam	1492
Dans la Galliney de la Tour	1545
En la place de la Galiney ou Galliney	1654, 1703

» On a été longtemps dans le doute sur le sens et l'étymologie de ce mot singulier. A première vue, on pensait involontairement à un poulailler ; de *Gallina* on aurait pu faire *Gallineria*. Mais on a dû rejeter cette supposition comme n'ayant pour fondement qu'une ressemblance fortuite ; l'abbé Cochet, d'accord du reste avec Littré, a trouvé dans le bas-latin *Galilæa* signifiant portique, porche d'église. Ducange, dans son glossaire (168), cite des textes où ce mot désigne les parvis des églises. L'abbé Cochet fait venir *Galilée* de cette circonstance que les processions des Rameaux et de l'Ascension stationnaient dans les porches et parvis des églises, et que des chantres, montés dans les galeries supérieures, adressaient aux fidèles, le jour de l'Ascension, ces paroles sorties de la bouche des Anges : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum ?*

» Je ne sais pourquoi je me représente cette Galiney ou Galilée comme devant reproduire les formes architecturales des perrons

extérieurs des Hôtels-de-Ville de Berne et de Fribourg, deux escaliers rampants et une plate-forme au-dessus.

» Mais ce qui m'a paru le plus attachant dans le volume que je parcours, c'est la publication accessoire de documents peu connus intéressant la région du Forez et du Lyonnais.

» En première ligne se place :

» La continuation d'un travail qui paraît considérable (inédit), dont le commencement a paru dans le tome III<sup>e</sup> du même recueil sous le titre : *Histoire territoriale du Lyonnais*, par feu M. Auguste Bernard, livre IV, quatre chapitres.

» Cette publication n'est pas encore parvenue à son terme dans le tome IV<sup>e</sup> qui nous arrive.

» Vient ensuite : La publication d'un poème élégiaque d'un certain Benoist Voron, qui fut maistre ès-arts et recteur aux écoles de Saint-Chamond.

» Ce poème du XVI<sup>e</sup> siècle, dont on ne connaît que les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale a pour titre : *Resjouissance sur la France désolée, pour l'heureux retour du très-chrestien Henry, troisiésme de ce nom, roy de France et de Pologne, faicte en forme de dialogue, dédiée à messieurs de Saint-Galmier. A Lyon, par François Didier, 1574.*

» Les deux interlocuteurs sont : *France désolée* (désolée de la mort prématurée de Charles IX), et *Resjouissance*.

» La devise finale du poème : *En tous bon Roy*, suivant la singulière habitude du temps, donne, par une anagramme, le nom et le prénom de l'auteur.

» Puis un extrait de la bibliothèque de M.

Buhet, notaire à Saint-Etienne, une pièce altérée par quelques déchirures, intitulée : *Procès-verbaux faits à l'occasion de l'excès et violances des contrebandiers au préjudice de l'entreposeur du tabac et autres de notre ville de Saint-Bonnet*, du 22 octobre 1754.

» C'est la relation d'une expédition de Mandrin (le roué de Valence) à Saint-Bonnet-le-Château, comme il en fit de pareilles sur divers autres points du Forez (à Montbrison, Roanne, Feurs, Boën, etc.), où il vient vendre au receveur de la ferme de l'Etat huit ballots de tabac de contrebande du prix de 4000 francs, dont il donna quittance (ci joint le fac-simile).

» Enfin la pièce, pour moi la pièce capitale, *Oraison funèbre de M. Florimond Robertet, forésien, prononcée à Blois, par Monseigneur Alleman, évêque de Grenoble*, fait partie d'un recueil, qui paraît unique, découvert par Eugène Grévy, célèbre bibliophile, mort récemment, et qui contient surtout des documents se rapportant au pays de Blois.

» Ici un compte rendu ou une analyse deviendrait tout à fait insuffisant. Ce n'est que par la lecture en entier qu'on peut apprécier ce spécimen d'archéologie littéraire intéressant surtout par la contexture, et les formes du langage à la mode du temps, 1532.

» Vous en jugerez par quelques extraits que je vous sou mets : Le préambule, la généalogie du défunt, les comparaisons avec le soleil, avec l'autruche.

La période de la grossesse de sa mère.  
sa devise.

l'éloge de François I<sup>er</sup>.

La péroraison.

» Il ne sera pas inutile de signaler le mérite de l'impression de ce volume, éclos sous les presses de M. Savigné, éditeur à Vienne et imprimeur des publications de la Diana ».

M. Albin MICHEL rend ensuite compte des travaux de la commission chargée de préparer la publication du nouveau volume. Cette commission est d'avis que le titre de nos Mémoires doit être changé désormais comme celui de notre Académie, et qu'ils doivent être, en conséquence, intitulés *Mémoires de l'Académie de Nîmes*. Le format des nouveaux volumes devra être, en même temps, augmenté, et ces volumes seront tirés en grand in-8; le papier et les caractères devront être changés, pour être mis en rapport avec cette nouvelle dimension; et, la série actuelle des volumes étant interrompue par suite de ces changements, le nouveau volume portera sur son titre : 7<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>.

Ces diverses modifications, que l'Académie approuve successivement, soulèvent des questions financières assez importantes, qui sont exposées par le rapporteur. Après discussion, l'Académie donne à cet égard les pouvoirs les plus étendus à son bureau, et le charge du soin de régler, comme il appartiendra, tous les détails de cette affaire, après une enquête préalable auprès des imprimeurs.

A la suite de cette délibération, M. Albin MICHEL annonce que, en feuilletant nos archives municipales, il a trouvé un document qu'il croit inédit et qui lui a paru assez curieux pour être publié, tant au point de vue de notre chronique locale que dans l'intérêt des renseignements biographiques

généraux sur les hommes qui ont joué un rôle pendant la révolution de 1789.

» Vous connaissez tous, a-t-il ajouté, *Fabre* dit d'*Eglantine*, le membre de la Convention nationale qui, après avoir professé les opinions les plus avancées, comprit cependant les dangers d'une pareille politique et revint à une conduite plus modérée. Vous savez qu'il fut victime à son tour de la tourmente qu'il avait contribué à soulever, et qu'il périt sur l'échafaud, le même jour que Danton et Camille Desmoulins.

» Ce Fabre d'Eglantine est cité par tous les biographes comme littérateur et connu au théâtre par plusieurs pièces qui avaient obtenu du succès, telles que *le Présomptueux*, *l'Intrigue Epistolaire*, et *le Philinte de Molière* ou *la Suite du Misanthrope*.

» Le surnom qu'il portait lui provenait, paraît-il, d'un prix de poésie qu'il avait remporté aux Jeux Floraux. Il était aussi l'auteur du calendrier républicain établi par décret de la Convention nationale du 4 Frimaire an II (24 septembre 1793).

» Ce que ne disent pas en général les biographes, c'est que Philippe-François Fabre, natif de Carcassonne, avait débuté par être artiste dramatique d'un certain mérite.

» C'est la preuve de ce fait que je vous apporte aujourd'hui, et vous verrez en quoi cela peut intéresser notre chronique locale.

» Le 11 mars 1785, M. Martin, premier consul-maire de Nîmes, ayant assemblé le Conseil de ville, prit la parole, et voici, d'après le procès-verbal de la séance que je cite textuellement, quel fut l'objet de la discussion.

« M. Martin, premier consul-maire, a dit  
» que, d'après les bons témoignages qu'on  
» avait rendus à l'Administration sur le  
» compte du sieur *Fabre d'Eglantine*, comé-  
» dien de la troupe de Lyon, il avait été as-  
» semblé une commission, dans laquelle il  
» fut déterminé d'écrire à Mgr le maréchal  
» de Biron, pour lui annoncer que, en vertu  
» de la concession qu'il avait donnée à la  
» communauté, elle avait cru pouvoir se  
» décider, parmi les concurrents qui se pré-  
» sentaient pour le privilège des spectacles  
» de cette ville, en faveur du sieur Fabre  
» d'Eglantine; qu'à cette lettre Mgr le ma-  
» réchal de Biron avait daigné faire une  
» réponse qui confirmait la communauté  
» dans le droit de disposer du privilège des  
» spectacles de cette ville en faveur de qui  
» bon lui semblerait. Que, quelque temps  
» après, MM. les Consuls, ayant reçu des  
» renseignements sur le compte du sieur  
» Fabre, firent écrire à ce dernier par le  
» greffier consulaire qu'on était surpris de  
» son silence, et qu'il eût à envoyer le ta-  
» bleau de ses opérations. Qu'à la récep-  
» tion de cette lettre le sieur d'Eglantine  
» s'est rendu en cette ville, pour rendre  
» compte de ce qu'il avait fait, relative-  
» ment à la formation de sa troupe; qu'à  
» son arrivée, il avait présenté, à lui  
» premier consul, une lettre de recomman-  
» dation qui lui avait été donnée par M.  
» Ducaylar, lieutenant de Roi de la ville,  
» lettre qui ne laissait rien à désirer sur les  
» mœurs ni le talent et la conduite du pro-  
» tégé. Qu'en conséquence, le Conseil actuel  
» ayant été convoqué et assemblé, le sieur  
» Fabre d'Eglantine mandé et interrogé sur

» ses opérations, il a fait des réponses qui  
» semblent annoncer qu'il remplira les vues  
» de la communauté.

» Que cependant ses assertions n'étant  
» pas suffisantes pour rassurer la ville, à qui  
» il importe d'avoir un bon spectacle, il con-  
» venait de lui imposer des conditions qui  
» l'empêchassent, à l'aide de l'arbitraire,  
» de rassembler des sujets qui ne seraient  
» point agréables au public, priant l'assem-  
» blée de délibérer.

» Sur quoi, lecture faite de la lettre de  
» Mgr le maréchal de Biron et de celle de  
» M. Ducaylar, lieutenant de Roi de la  
» ville, l'assemblée a unanimement délibéré  
» d'accorder, pour l'année qui doit commen-  
» cer à la Pâque prochaine et finir à la Pâ-  
» que 1786, au sieur Fabre d'Eglantine le  
» privilège exclusif des spectacles de cette  
» ville, à condition : 1° Qu'il fera débiter  
» sa troupe en cette ville dans le courant  
» du mois de mai prochain. 2° Que cette  
» troupe sera composée de sujets à talent et  
» agréables à la communauté. 3° Que, si  
» quelques-uns de ces sujets ne sont point  
» agréables, il sera tenu de les remplacer à  
» la satisfaction des administrateurs, avant  
» le mois de septembre de la présente an-  
» née ; 4° Que sa troupe sera composée,  
» ainsi qu'il s'y est soumis, de sujets propres  
» à jouer tragédie, comédie et opéra, et  
» qu'elle jouera au moins pendant six mois  
» de l'hiver, à commencer du 1<sup>er</sup> novembre  
» jusqu'à Pâques; avec néanmoins la liberté  
» de débiter plus tôt, s'il le juge à propos ;  
» 5° Enfin qu'il se conformera aux lois et

» réglemens de police, et que, à défaut  
« d'exécution d'une seule des susdites con-  
» ditions, la communauté pourra disposer de  
» son privilège en faveur de qui bon lui  
» semblera, sans que, à raison de ce, le dit  
» sieur Fabre d'Eglantine puisse, sous quel-  
» que prétexte que ce soit, réclamer con-  
» tr'elle aucune garantie ni indemnité.

» En marge : Je soussigné, citoyen de  
» Carcassonne, adhère aux conditions de la  
» délibération cy-contre et promets de m'y  
» conformer. A Nimes, ce 11 mars 1785.

» FABRE D' EGLANTINE ».

« Cette délibération a été signée par MM.  
Martin, premier consul-maire, Joseph Ca-  
brit, marchand de peaux, et Claude Soumier,  
jardinier, troisième et quatrième consuls, le  
baron de Labaulme, Aldebert, avocat, De  
Possac-Génas, le comte de Digoine-Durou-  
re, Bagard fils, avocat, B. Chassanis, né-  
gociant, B. Colomb, banquier, Dassas, pro-  
cureur, Reboul, troisième ex-consul, Borie,  
marchand toilier, Aigon, quatrième ex-con-  
sul, Archina, serrurier, conseillers politi-  
ques.

» Ces détails m'ont paru curieux, ajoute M.  
Albin Michel, car ils nous font connaître les  
antécédents de ce personnage et nous don-  
nent, sur sa conduite et sa moralité, des  
renseignements utiles.

» Pareux nous sommes de plus initiés à la  
manière dont s'exploitait le théâtre de Ni-  
mes, sur le genre des spectacles offerts au  
public, l'époque de l'entrée en jouissance,

le mode des débuts et des réceptions des artistes et les pouvoirs de l'administration.

» C'est ce qui m'a déterminé à vous faire connaître tous ces détails, puissent-ils vous intéresser »!

Séance du 28 décembre 1878.

Après avoir entendu cette lecture, l'Académie décide que la délibération du 11 mars 1785, sera insérée in-extenso, à titre de document, à la suite de son Bulletin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 28 décembre 1878.*

Présents : MM. F. Verdier, *président* ; Charles Liotard, Eugène Brun, Irénée Ginoux, Penchinat, Dombre, Puech, Bolze, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Albin Michel, Sabatier, abbé Ferry et Robert, *membres résidents* ; A. Lombard-Dumas, *membre non-résident* ; et Aurès, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. *Gaston Boissier*, de l'Académie française, récemment nommé membre honoraire, qui adresse des remerciements au sujet de cette nomination.

Le secrétaire dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

*Hommages offerts à l'Académie :*

*Les Voix de la Patrie*, 1<sup>re</sup> année, n° 8.

*Nuova Antologia di Scienze, lettere ed arti*, indice, 1866-1878.

*Installation de M. le Procureur-Général*

*Clément Simon comme membre d'honneur de l'Académie d'Aix.* — Broch. in-8°.

*L'Union, chronique des Sociétés savantes, 4<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> du 15 juillet, 15 septembre et 15 octobre 1878.*

*Publications des Sociétés savantes.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société de Valenciennes, 30<sup>e</sup> année, t. xxxi, n<sup>os</sup> 9 et 10, septembre et octobre 1878.*

*Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France. t. xxxviii, année 1878, n<sup>os</sup> 7 et 11.*

*Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. viii, année 1877.*

*Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1877, 4<sup>e</sup> série, t. x.*

*Revue savoisienne. 19<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 10 et 11, du 31 octobre et du 30 novembre 1878.*

*Bulletin de la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron, année 1877.*

*Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille, t. xxxviii, 3<sup>e</sup> de la 8<sup>e</sup> série.*

*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 3<sup>e</sup> série, t. iv.*

*Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen, 2<sup>e</sup> série, 12<sup>e</sup> année, 1876, 2<sup>e</sup> semestre.*

*Bulletin de l'Académie delphinale, 3<sup>e</sup> série, t. 13, 1877 (qui est remis à M. l'abbé Ferry pour être examiné.)*

*Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. 4<sup>e</sup> série, T. v.*

*Romania*, n° 28, octobre 1878.

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VII, n° 97, 2<sup>e</sup> trimestre de 1878.

*Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher*, 3<sup>e</sup> série, 1<sup>er</sup> volume.

*Memoirs of the Boston Society of natural history*, volume II, Part. IV, Number VI (appendix, index and title-page).

Aussitôt après, il est procédé, dans les formes prescrites par le réglemeut, à l'élection d'un membre en remplacement de M. *Louet*, démissionnaire ; et M. *Louis Michel*, avocat, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est proclamé membre titulaire.

La parole est enfin donnée à M. *LOMBARD-DUMAS*, qui lit un travail intitulé : *Mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône, avec recueil et fac-simile des noms de potiers gravés sur poteries romaines recueillies aux environs d'Orange, de Vaison, d'Arles et de Sommière*.

La conception et le plan de ce mémoire appartiennent à *Emilien Dumas*, qui, depuis le commencement de ses explorations scientifiques dans le Gard jusqu'à la fin de sa vie laborieuse, avait réuni dans son cabinet de nombreux matériaux céramiques de toutes les époques. C'est d'après cette collection très-nettement classée, et sur quelques notes d'*Emilien Dumas*, à l'appui de cette classification, que M. *Lombard* a entrepris la description des diverses poteries antiques qu'on rencontre le plus communément dans le Midi de la France.

Au point de vue de la nature de la pâte, de la fabrication et de leur forme, ces poteries peuvent se diviser en cinq classes correspondant à cinq périodes distinctes.

*Les poteries antérieures à l'établissement des Grecs à Marseille* sont presque toujours accompagnées d'armes en silex ou en pierre polie ; leur pâte grossière est toujours mêlée de corps étrangers. Fabriquées sans le secours du tour à potier, elles se distinguent aussi par des ornements bizarres. Une grotte sépulcrale, fouillée par M. Aurès, à Aubussargues, a fourni quelques beaux spécimens d'une poterie dont l'ornementation originale et assez artistique a paru spéciale aux indigènes de la région du Gard.

*Les poteries tyrrhéniennes* se distinguent par leur couverture noire ; leur forme la plus commune, qui était celle d'une large patère, se retrouve, maintenue d'âge en âge par la tradition, dans les couvercles dits *Plats-à-omelettes* qu'on fabrique à Saint-Quentin, dans le Gard.

La fabrication indigène, très-peu influencée par l'établissement des Grecs sur notre littoral, ne tarda pas à s'améliorer avec les céramistes venus d'Italie ; les produits des potiers *Gallo-Romains* se confondirent bientôt avec ceux de la fabrication romaine. Mais le vaste *dolium*, dont on peut voir plusieurs beaux exemplaires conservés à la Maison-Carrée ; reste un des types les plus remarquables de cette période.

La classe des *Poteries romaines du Haut-Empire* comprend des produits très-divers : Poteries samiennes, amphores, briques, tuiles, poteries à vernis métalliques. Les plus connues sont ces belles terres cuites dont la

couleur et l'éclat rappellent ceux de la cire d'Espagne. Ces produits portent généralement une marque de fabrique. M. Lombard décrit 224 de ces marques, et en donne la figure dans plusieurs planches qui font suite à son mémoire.

C'est dans le même groupe des poteries rouges qu'Emilien Dumas a classé, dans sa collection, plusieurs fragments de vases à libations sur lesquels on peut lire une légende tronquée, que M. Lombard reconstitue et explique par un vivat aux habitants d'Augusta-Trevirorum : TREVERIS FELICITER. Ces fragments, comme la belle coupe du Musée de Nîmes décrite par M. Aurès, sont les produits d'une fabrique romaine découverte à Banassac, dans la Lozère.

La collection d'Emilien Dumas renferme quelques débris de vases recouverts d'un bel enduit vert, que le sagace archéologue avait classés parmi les produits de la céramique romaine, malgré l'opinion généralement admise, depuis Chaptal et Brongniart, que les vernis métalliques étaient tout-à-fait inconnus des Romains. Mais une marque de fabrique sur un de ces débris et plusieurs lampes funéraires enduites de cet émail vert ont donné raison à la classification d'Emilien Dumas, dont l'opinion a été confirmée aussi par les résultats de l'analyse chimique. Cet enduit métallique a la même composition que celui encore employé par les potiers de Saint-Quentin, qui le tiennent, selon toute vraisemblance, des potiers romains, comme ils tiennent des Phéniciens le tour à potier, auxquels ils ont conservé la forme antique de la roue chantée par le vieil Homère.

*Les poteries romaines du Bas-Empire* se distinguent aisément par leurs formes lourdes et massives de celles du siècle d'Auguste. Mais il est difficile de saisir, dans le midi de la France et parmi les poteries de cette époque, une forme spéciale à la période mérovingienne. Le cycle des Carolingiens est représenté, dans nos pays, par un type lourd, grossier, revêtu d'une engobe de couleur très-foncée qui lui a valu, dans certaines contrées du Gard, le nom caractéristique de *Pégau* (poisseux). Cette période fut celle de la décadence la plus complète de l'art du potier, qui ne se releva, mais alors avec un éclat incomparable, qu'après dix siècles du plus complet abandon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

---